

**MINISTERE DE L'ENERGIE
ET DE L'EAU**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi**

DIRECTION NATIONALE DE L'HYDRAULIQUE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES AU TITRE DE L'ANNEE 2014

VERSION DEFINITIVE

Janvier 2015

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION.....	5
2 LE CADRE POLITIQUE ET STRATEGIQUE DE L'EXERCICE 2014 DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'HYDRAULIQUE.....	5
3 - BILAN D'EXECUTION DE L'EXERCICE 2014	6
3.1 - ETAT D'EXECUTION DU PROGRAMME 2014.....	7
3.1.1 OBJECTIF N°1 : AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE DE FAÇON EQUITABLE ET DURABLE.....	7
Rappel des résultats attendus pour 2014.....	7
Résultats atteints en 2014	7
AEP dans le périmètre concédé SOMAPEP/SOMAGEP.....	19
Indicateurs clefs de l'objectif n° 1 :	20
3.1.2 OBJECTIF N°2 : AMELIORER L'ACCES A L'EAU POUR LES AUTRES USAGES.....	21
Rappel des résultats attendus pour 2014.....	21
Résultats atteints en 2014	21
Indicateurs de l'objectif immédiat n°2	24
3.1.3 OBJECTIF N°3 : ASSURER LA DISPONIBILITE ET LA QUALITE DE L'EAU POUR TOUS LES USAGES PAR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE).....	24
Rappel des résultats attendus pour 2014.....	25
Résultats atteints en 2014	25
Indicateurs de l'objectif immédiat n°3	33
3.1.4 OBJECTIF N°4 : AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU DE FAÇON EFFICACE ET EFFICIENTE	34
Rappel des résultats attendus pour 2014.....	34
Résultats atteints en 2014	34
Indicateurs de l'objectif immédiat n°4	41
4 - BILAN FINANCIER.....	42
5 - ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE HARMONISEE – EXERCICE 2013.....	47

ABREVIATIONS

ABN	:	Autorité du Bassin du Niger
ABV	:	Autorité du Bassin de la Volta
AEP	:	Adduction d'Eau Potable
AES	:	Adduction d'Eau Sommaire
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BN	:	Budget National
BPO	:	Budget Programme par Objectif
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDI	:	Commissariat au Développement Institutionnel
CDMT	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CSCR	:	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CPS	:	Cellule de Planification et de Statistique
DFM	:	Direction des Finances et du Matériel
DNACPN	:	Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNH	:	Direction Nationale de l'Hydraulique
DRH	:	Direction Régionale de l'Hydraulique
EDM SA	:	Energie Du Mali Société Anonyme
EPEM	:	Equivalent Point d'Eau Moderne
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	:	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
MEADD	:	Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
MEE	:	Ministère de l'Energie et de l'Eau
PAGIRE	:	Plan d'Action national de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PC	:	Puits Citerne
PDES	:	Programme de Développement Economique et Social
PM	:	Puits Moderne
PMH	:	Pompe à Motricité Humaine
PNAEP	:	Plan National d'Accès à l'Eau Potable
PNIR	:	Programme National d'Infrastructures Rurales
PROSEA	:	Programme Sectoriel Eau et Assainissement
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
SHPA	:	Système Hydraulique Pastorale Amélioré
SHVA	:	Système Hydraulique villageoise Amélioré
PEA	:	Programme Eau Potable Assainissement
SLH	:	Services Locaux de l'Hydraulique
SOMAPEP	:	Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable
SOMAGEP	:	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable

TABLEAU :

Tableau n° 1 : Programmation 2014 par région (projets et programme DNH)1	11
<i>Tableau n°2 : Nouveaux ouvrages réalisés en 2014 – DNH (en EPEM)2</i>	11
<i>Tableau n° 4 : Taux de réalisations des objectifs de la DNH pour 2014 en termes d'EPEM 3</i>	13
Tableau n°5 : Taux de réalisation des ouvrages programmés 2014 – par région4	14
Tableau n°6 : Taux de réalisation des ouvrages financés 2014 – par région5	14
<i>Tableau n°7 : EPEM (projets DNH) en cours de réalisation au 31.12.146</i>	15
<i>Tableau n°8 : Nouveaux ouvrages 2014 - autres acteurs - en EPEM7</i>	16
<i>Tableau n°9 : Ouvrages réhabilités 2014 - autres acteurs8</i>	17
<i>Tableau n°10 : EPEM (autres acteurs) en cours de réalisation au 31.12.14 9</i>	17
<i>Tableau n°12 : Chiffres clefs SOMAGEP SA 2014 10</i>	19
<i>Tableau n°13 : Indicateurs relatifs à la performance du sous- secteur de l'eau potable - Objectif n°1 11</i>	20
<i>Tableau n° 14 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°212</i>	24
<i>Tableau n° 15 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°313</i>	33
<i>Tableau n° 17 : Transfert de compétences aux communes – 2014 14</i>	37
Tableau n° 18 : Le résumé de la situation 15.....	38
<i>Tableau n°19 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°4 16</i>	41
Tableau n° 20 : Budget et réalisations budgétaires 2014 – DNH 17	42
<i>Tableau n°21 : Exécution par catégories budgétaires 2014 – programme DNH18</i>	43
<i>Tableau n°22 : Taux d'exécution financière globale du programme de la DNH – 201419</i>	44
<i>Tableau n°23 : Evolution 2013-2014 des dotations du programme de la DNH 20</i>	45
<i>Tableau n°24 : Evolution 2013-2014 des crédits exécutés du programme de la DNH21</i>	45
<i>Tableau n°25 : Evolution du budget de la DNH de 2007 à 201422</i>	45
<i>Tableau no. 26 : Evolution du budget de fonctionnement des DRH de 2013 à 2014 (3-62 et 3-24)23</i>	46

GRAPHIQUE

Graphique n°1 : Répartition par types d'ouvrages des nouvelles réalisations 2014 – DNH 1	12
<i>Graphique n°2 : Evolution des réalisations en % des types d'ouvrages de la DNH de 2004 à 20142</i>	12
<i>Graphique n°3 : Evolution des réalisations DNH 2004-20143</i>	15
<i>Graphique n°4 : Tendances de l'évolution des réalisations (créations et réhabilitations) annuelles de la DNH 2004-20144</i>	16
<i>Graphique n°5: Programmation, Financement et Réalisations 2014 (DNH et Autres Acteurs) 5</i>	18
<i>Graphique n°6 : Répartitions des réalisations 2014 par intervenant (DNH et Autres Acteurs) 6</i>	19
<i>Graphique n°7 : Tendances des OMD du sous-secteur eau en 2014(7)</i>	21
Graphique 8 : Débit moyen du fleuve Niger à Koulikoro8	25
Graphique n°9 : Suivi d'un piézomètre au niveau de la DNH-Bamako 9.....	26
Graphique n°10 : Courbe optimale pour la gestion de la retenue de Selingué en 2014 10 ..	29
<i>Graphique n°11 : Evolution du taux d'exécution budgétaire 2007-2014 – DNH 11</i>	46

1 INTRODUCTION

Le présent rapport fait le bilan des activités de la Direction Nationale de l'Hydraulique au titre de l'année 2014.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Institutionnel, suite à l'audit des missions et à l'audit organisationnel de la Direction Nationale de l'Hydraulique réalisés par le Commissariat au Développement Institutionnel, la Direction Nationale de l'Hydraulique a été créée par l'Ordonnance N°10-001/P-RM du 18 janvier 2010 ratifiée par la Loi N°10-006 du 20 mai 2010. Elle a pour mission, l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière d'eau, la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

À ce titre, elle est chargée de :

- élaborer les stratégies d'alimentation en eau potable, de mobilisation et de gestion des ressources en eau et de veiller à leur mise en œuvre ;
- élaborer les normes régissant le secteur de l'eau et veiller à leur application ;
- faire l'inventaire, évaluer et suivre, les ressources en eau et les ouvrages hydrauliques ;
- planifier, contrôler et développer le service public de l'eau ;
- évaluer les programmes et les projets de réalisation d'infrastructures ou d'aménagements hydrauliques ;
- participer à la promotion de la coopération sous régionale dans le domaine de la maîtrise et de la gestion des ressources en eau.

Pour accomplir les missions qui lui sont assignées, la Direction Nationale est représentée dans les huit Régions et le District de Bamako par les Directions Régionales de l'Hydraulique (DRH) et au niveau des cercles par les Services Locaux de l'Hydraulique (SLH).

Ainsi, au regard de l'évolution de l'environnement institutionnel actuel du secteur édicté par le contexte de la décentralisation, la Direction Nationale de l'Hydraulique s'est engagée dans une dynamique de relance du secteur de l'eau avec l'ensemble des acteurs en vue d'améliorer les performances du secteur tant dans le domaine de l'accès à l'eau potable que dans le domaine de la connaissance, de la gestion des infrastructures, du suivi quantitatif et qualitatif et de la mobilisation de la ressource en eau.

2 LE CADRE POLITIQUE ET STRATEGIQUE DE L'EXERCICE 2014 DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'HYDRAULIQUE

Le secteur de l'eau est l'une des priorités du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR). Le programme d'activités de la Direction Nationale de l'Hydraulique au titre de l'année 2014 entre dans le cadre des perspectives d'atteinte à court terme des objectifs du Programme d'Actions Gouvernemental et à moyen terme, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015 qui vise à réduire de moitié, la proportion de la population ne disposant pas de source d'eau potable.

L'adoption en 2004 du Document du Plan National d'Accès à l'Eau Potable (PNAEP) constitue une base réaliste pour la programmation sectorielle et des financements à rechercher pour atteindre l'objectif des besoins d'accès en eau potable des populations à

l'horizon 2015. C'est dans cette dynamique, que les Ministères en charge de l'eau et de l'assainissement à travers la DNH et la DNACPN, ont estimé qu'il était nécessaire de passer d'une démarche projet à une démarche programmatique sectorielle basée sur les principes de budget programme et de cadre de concertation avec les acteurs en vue de renforcer la cohérence et l'efficacité dans les actions. Sur cette base, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, l'implication des Collectivités Territoriales et des différents départements ministériels concernés, la DNH et la DNACPN ont conçu depuis 2004, un Programme Sectoriel Eau Potable et Assainissement (PROSEA) en vue d'atteindre les objectifs fixés. Ce programme sectoriel se décline en trois axes : (1) l'accès à l'eau potable, (2) l'accès à l'assainissement et (3) la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Les activités menées par la Direction Nationale de l'Hydraulique s'inscrivent dans la dynamique de mise en œuvre du PROSEA à travers les Politiques et les plans d'action qui définissent les orientations du PROSEA et les outils tels que le budget programme par objectif, le Cadre de Dépenses à Moyen Terme, la revue sectorielle eau et assainissement et des outils de suivi-évaluation du secteur.

Le suivi opérationnel du PROSEA est du ressort des structures chargées de la mise en œuvre des projets et programmes. Dans le cadre de la planification, la coordination et le suivi évaluation de ces projets et programmes, il a été créé au sein du secteur, une Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat. Cette CPS est devenue opérationnelle à partir de 2009.

Dans le domaine de l'hydraulique urbaine, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des contrats de concession de la société EDM SA, ont abouti à la mise en place d'un Plan d'action stratégique pour une période transitoire de 2005 à 2008 avec la recomposition du capital de EDM-SA. Malgré la mise en œuvre de ce plan d'action, la qualité du service, l'amélioration de l'accès à l'eau potable ainsi que la fiabilité du système de production et de distribution d'eau potable dans les centres urbains concédés n'ont pas connu les évolutions positives attendues à cause, entre autres, du manque d'investissements pendant cette période. Face à cette situation, le Gouvernement a engagé une étude relative à une réorganisation efficace de la gestion des services publics de l'eau et de l'électricité, dont les conclusions ont permis de procéder à la séparation du secteur de l'électricité de celui de l'eau.

Ainsi, le périmètre de concession du service public de l'eau potable a été confié à deux sociétés créées en 2010. Il s'agit de la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA) et la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA).

3 - BILAN D'EXECUTION DE L'EXERCICE 2014

Pour la mise en œuvre du Programme Sectoriel Eau et Assainissement, la Direction Nationale de l'Hydraulique a mis en œuvre le Budget Programme Eau par Objectif et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2014-2016.

Ce programme du secteur de l'eau au titre de l'année 2014 visait les quatre (04) objectifs suivants :

- Objectif n°1 : Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable;

- Objectif n°2 : Favoriser l'accès à l'eau pour les autres usages;
- Objectif n°3 : Assurer la disponibilité et la qualité de l'eau pour tous les usages par la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)
- Objectif n°4 : Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente.

3.1 - ETAT D'EXECUTION DU PROGRAMME 2014

3.1.1 OBJECTIF N°1 : AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE DE FAÇON EQUITABLE ET DURABLE

Rappel des résultats attendus pour 2014

Les résultats attendus au titre de cet objectif sont les suivants :

- L'équité est priorisée dans la répartition géographique des programmes d'accès à l'eau potable ;
- La durabilité de l'accès à l'eau potable est améliorée ;
- Les ouvrages sont réalisés dans les localités prioritaires.

Résultats atteints en 2014

L'équité est priorisée dans la répartition géographique des programmes d'accès

Dans le cadre de l'analyse des disparités et de la production des supports pour leur réduction (liste des localités et arbitrages), un dispositif destiné à collecter, traiter et faire remonter chaque année des situations actualisées des équipements et des taux de desserte par villages, communes, cercles, régions a été mis en place. En effet, il a été procédé à l'élaboration, à la validation et à la transmission au niveau des Directions Régionales de l'Hydraulique pour être renseignées, des fiches annuelles simplifiées de mise à jour des situations par localités. Par ailleurs, le guide de programmation communale n'est pas encore disponible, faute de financement bien que les termes de référence soient élaborés et validés.

Le nombre de villages/sites dépourvus de point d'eau potable (abstraction faite des hameaux et quartiers éloignés) a été réduit de **2226** à l'issue de l'inventaire de 2003 à **1373** au 31 décembre 2014. Au total **96** villages sans PEM ont été dotés en PEM au cours de l'année 2014 répartis dans les régions de Kayes (11), Koulikoro (18), Sikasso (24), Ségou (26), Mopti (10) et Tombouctou (7) soit une réduction de 6 points en pourcentage du nombre total de villages sans aucun PEM. La réalisation de ces points d'eau participe à l'amélioration de l'équité dans l'accès à l'eau potable au Mali.

Pour l'opérationnalisation de la base de données SIGMA, des activités de perfectionnement de l'outil et d'assistance aux agents de la DNH et des DRH pour sa bonne maîtrise et son appropriation ont été menées au cours de l'année 2014 (maintenance des bases de données régionales, mise à jour, centralisation, synchronisation des données 2013 et 2014, etc.).

La situation des points d'eau modernes dans la base de données SIGMA au 31 décembre 2014 est la suivante :

- 161 points d'eau modernes enregistrés dans la base de données SIGMA en 2014 ;
- 32 680 points d'eau modernes enregistrés dans la base de données SIGMA au 31 décembre 2014 dont 22 257 forages productifs et 10 423 puits modernes ;
- 7 177 villages et fractions dont les besoins sont entièrement couverts ;
- 58,98% des villages/sites disposent d'au moins un point moderne fonctionnel ;
- 1373 villages, fractions et sites pastoraux ne disposent d'aucun point d'eau moderne ;
- 3 819 villages/sites sont déficitaires ;
- 10 889 points d'eau modernes existants, soit 35,62% du parc des infrastructures hydrauliques ont plus de 15 ans d'âge ;
- 1333 points d'eau modernes, soit 4,1% de l'ensemble des infrastructures hydrauliques ont des eaux de mauvaise qualité (conductivité supérieure à 1500µmho/cm ou teneur en nitrates supérieure à 100 mg/l).

Toutefois, il est à noter que quelques difficultés subsistent dans le cadre de la maîtrise de l'outil par les agents en ce qui concerne certaines fonctionnalités, notamment le renseignement des AES/AEP. Par ailleurs, la qualité de la mise à jour de SIGMA3 n'est pas correctement assurée, bien que le réseau intranet au sein de la DNH soit fonctionnel, suite à des difficultés d'ordre technique sur le serveur de la base de données SIGMA3. Aussi, il a été constaté que le nombre de réalisations mentionné dans les rapports des DRH est différent de celui existant dans la base de données SIGMA.

S'agissant de la diffusion annuelle auprès des PTF, ONG et des maîtres d'ouvrages nationaux, la liste des localités prioritaires pour de nouveaux ouvrages, les supports de base (liste des villages sous-équipés classés par communes, cercles et régions et priorisés) élaborés n'ont pas été diffusés, suite à la faible fonctionnalité des cadres de concertation et de coordination.

La reprise timide de la coopération au développement après sa suspension en mars 2012, n'a pas permis la tenue de réunions avec les partenaires au niveau central et déconcentré pour promouvoir les programmes de réduction des disparités et la liste des localités prioritaires. Par contre, l'atelier de validation interne des CDMT régionaux 2015-2017 tenu du 26 au 28 février 2014 et la formation sur le plan de travail annuel organisé en août 2013 ont permis d'apporter un appui intéressant au montage ou à la révision de programmes ou projets intégrant la liste des localités prioritaires.

La durabilité de l'accès à l'eau potable est améliorée

Un état des lieux a été réalisé, localité par localité et a permis de connaître le géo-référencement et la population actualisée (RGPH 2009) de chaque localité de même que la situation de l'alimentation en eau potable de chaque localité. Les localités non desservies ou déficitaires suivant la norme de desserte (1EPEM pour 400 habitants) et les problèmes de ressource (faible débit ou tarissement des ouvrages : (AEP/AES, PM, PMH) et de qualité de l'eau ont été pris en compte dans le processus de priorisation. Les critères de priorisation utilisés, quel que soit le niveau (village, commune, cercle, région) sont les suivants : (i) importance de la population, (ii) distance par rapport au point d'eau moderne le plus proche, (iii) présence de points d'eau traditionnels pérennes, (iv) situation sanitaire (choléra, ver de guinée, bilharziose, etc.), (v) programmes de développement en cours. A la fin du processus de priorisation, il a été établi par commune deux listes de priorités (une pour les PMH/PM et une pour les AEP/AES/SHVA) qui prennent en compte toutes les localités non encore

desservies ou déficitaires. Ces listes constituent le programme de réhabilitations ou de renouvellements prioritaires du parc.

En ce qui concerne la fonctionnalité des ouvrages hydrauliques, le taux moyen de panne des pompes à motricité humaine est d'environ 24,5% en 2014, soit environ 4400 ouvrages non fonctionnels sur un total de 18 000 (exprimés en EPEM). Ce taux varie suivant les régions et est compris entre 15% et 30%. Par ailleurs, il est à noter que la non fonctionnalité des pompes à motricité n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie par l'Administration. Elle serait due au vieillissement des infrastructures, l'effritement progressif des structures de gestion villageoise et de maintenance et le manque d'un suivi de proximité.

En ce qui concerne la production d'un guide simple sur les règles et dispositifs pour bien gérer et pérenniser les ouvrages, il est à noter que le guide méthodologique validé en 2003 donne d'amples informations sur la gestion et la pérennisation des ouvrages. Il est à rappeler que la gestion technique concerne tout ce qui assure la bonne marche des équipements, par exemple, le graissage de la chaîne d'entraînement des tiges pour une pompe à motricité humaine, l'entretien du groupe électrogène, le contrôle des pompes doseuses pour injecter l'eau de javel, la réparation des fuites sur le réseau pour une AEP. Quant à la gestion financière, elle concerne tous les flux financiers engendrés par l'exploitation des systèmes et est garante du bon déroulement du « circuit de l'argent » et du bon usage de l'argent.

Les artisans réparateurs du secteur privé et associatif ont été formés dans le cadre de la mise en œuvre de certains projets et programmes sur financement des Partenaires Techniques et Financiers (540 au total). Au total, soixante-dix-huit (78) artisans réparateurs ont été recyclés en 2014 dans les Régions de Kayes (9), Koulikoro (9), Sikasso (43), Mopti (10), Tombouctou (5) et Gao (2). A cela s'ajoute la formation de huit (8) électromécaniciens dans la région de Tombouctou en maintenance de groupes électrogènes. Il est à noter l'existence d'au moins une centaine de dépôts de pièces de rechanges dont deux (2) mis en place en 2014, dans la Région de Kayes, pour les différents types de pompes à motricité humaine installées.

Dans le domaine de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans la gestion du service d'eau sur les réseaux AEP, un service « suivi de base », ayant pour but d'assister les gestionnaires, a été mis en place. Le service fonctionne grâce à un téléphone mobile doté d'une application (mWater) permettant au gérant d'une AEP de transmettre par SMS suivant une périodicité définie, certaines informations, notamment : (i) les index de production des compteurs de forage, (ii) les soldes de comptes épargne et courant de l'AEP, (iii) un service d'alerte de panne intégrant un suivi du nombre de jour d'indisponibilité du service de distribution d'eau, (iv) les services de suivi-évaluation via internet pour les communes, les associations d'usagers d'eau, le STEFI, les DRH, la DNH et les PTF.

Ce concept a été testé sur 22 centres de la Région de Sikasso sur les 55 centres sélectionnés dans les 7 régions du Mali : Kayes (8), Koulikoro (9), Sikasso (23), Ségou (3), Mopti (4), Gao (4) et Tombouctou (4). Présentement, aucun téléphone sur les 22 placés n'est opérationnel. Cependant, l'impact de ce système aurait pu être important pour la recherche de bonne gouvernance du service de l'eau à partir des réseaux AEP ruraux.

En effet, l'amélioration attendue des performances de gestion favoriserait la transparence et la maîtrise du coût de l'eau. En outre, l'exercice des missions de régulation serait largement facilité par la disponibilité de données fiables et régulièrement mises à jour. Dans ce cadre, il a été procédé à l'informatisation de soixante-neuf (69) centres AEP par l'opérateur 2EP sur appui de la GIZ et de la DNH.

En ce qui concerne le suivi technique et financier (STEFI), il est à noter que c'est une activité d'appui aux communes qui vise à les accompagner dans leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau. Ce dispositif a été mis en place en 1993 dans le cadre d'un financement de la KFW. Le STEFI est effectué suivant une procédure normalisée par un opérateur agréé, qui a pour principales missions de : (i) réaliser un audit de gestion semestriel des pièces comptables de l'Exploitant (Association d'Usagers de l'Eau – AUE en général), (ii) restituer les résultats de son audit d'une part à la commune, et d'autre part aux usagers, (iii) apporter un appui-conseil technique à l'exploitation auprès du personnel technique de l'AUE, notamment la résolution des problèmes techniques, l'acquisition de services de dépannage, de réparation ou d'équipements et fourniture de pièces de rechange auprès du secteur privé local.

Aujourd'hui, il est reconnu que le suivi de la gestion technique et financière apporte des garanties sur la bonne gestion et aide à diminuer le prix du service de l'eau (Évaluation du STEFI en 2008). Il est de plus, un outil intéressant de suivi pour la Direction Nationale de l'Hydraulique lui permettant de mieux appréhender le dimensionnement des adductions d'eau potable suivant les contextes socio-économiques.

Dans le cadre global du déploiement à l'échelle nationale de l'activité de suivi technique et financier de la gestion des réseaux AEP en milieu rural et semi-urbain et suite à l'étude concernant l'évolution du système STEFI entreprise en 2010 qui a mis en évidence sa pertinence et a déterminé la relation coût-qualité d'un service de contrôle efficace, une correspondance a été adressée aux sept (7) opérateurs STEFI présélectionnés pour leur recrutement par les communes. A cet effet, les deux anciens opérateurs (2AEP dans la région de Kayes et GCS-AEP dans le reste du territoire) ont entrepris des démarches auprès des communes pour la signature de contrats STEFI. Les résultats obtenus sont les suivants : GCS-AEP : 132 centres AEP suivis répartis sur 123 communes pour 73 contrats signés ; 2AEP : 126 centres suivis répartis sur 89 communes pour 77 contrats signés, soit au total 258 centres AEP répartis sur 212 communes pour 150 contrats signés.

Il est à noter que la gestion des systèmes d'AEP connaît aujourd'hui au Mali certaines évolutions, notamment avec la délégation de gestion d'un certain nombre de centres à des exploitants privés non communautaires, c'est-à-dire des exploitants privés. A ce jour, la gestion de 22 centres a été déléguée au secteur privé suite à un appel d'offres lancé par les Communes.

Les ouvrages sont réalisés dans les localités prioritaires

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la programmation des activités de la Direction Nationale de l'Hydraulique au titre de l'année 2014 s'est effectuée dans le cadre de l'approche BPO/CDMT du Plan National d'Accès à l'Eau Potable 2004-2015 et sur une projection OMD qui prévoyait la réalisation de 11 000 EPEM pendant la période 2004-2015, pour atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 82 % en 2015.

Sur la base des financements acquis dans le cadre des projets pilotés au niveau de la DNH, la programmation 2014 était la suivante :

Tableau n° 1 : Programmation 2014 par région (projets et programme DNH)

Région	Programmation 2014 en création de nouveaux EPEM	Nouveaux EPEM financés	Programmation 2014 en réhabilitation de EPEM	Réhab. de EPEM financés
Bamako	27	-	-	-
Gao	175	83	186	82
Kayes	14	14	-	-
Kidal	119	-	19	-
Koulikoro	250	158	195	25
Mopti	386	386	34	157
Ségou	623	621	190	190
Sikasso	165	42	54	-
Tombouctou	284	-	120	-
Total	2 042	1 304	798	454

NB : Cette programmation n'a pas tenu compte des projets d'alimentation en eau potable initiés et mis en œuvre par les Collectivités Territoriales et par les ONG.

Ouvrages réalisés et réhabilités dans le cadre des projets et programmes de la DNH

Nouveaux ouvrages

Dans le cadre des projets et programmes de la DNH, 183 nouveaux ouvrages d'alimentation en eau ont été réalisés en 2014 comme indiqué dans les tableaux n°2 ci-dessous.

Tableau n°2 : Nouveaux ouvrages réalisés en 2014 – DNH (en EPEM)

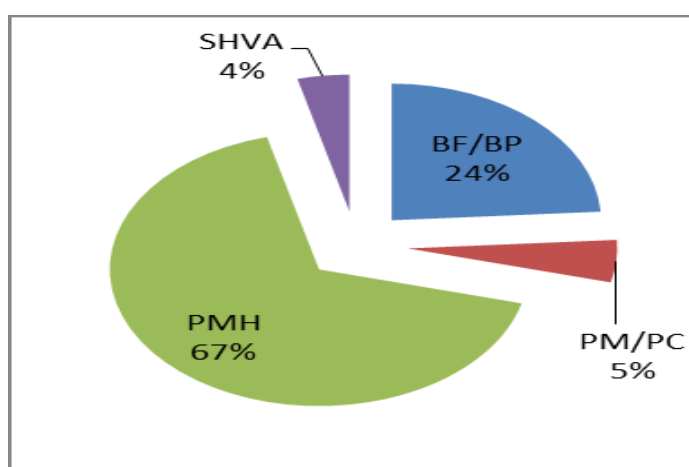
Région	BF/BP	PM/PC	PMH	SHVA	Total	Répartition
Bamako	9		6		15	8,2%
Gao					0	0,0%
Kayes			14	6	20	10,9%
Kidal					0	0,0%
Koulikoro			44		44	24,0%
Mopti	35	10	18		63	34,4%
Ségou					0	0,0%
Sikasso			41		41	22,4%
Tombouctou					0	0,0%
	44	10	123	6	183	100,0%
Total EPEM	24,0%	5,5%	67,2%	3,3%	100,0%	-

Il ressort du tableau n°2 ci-dessus que la plupart des nouveaux ouvrages ont été réalisés dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti et Bamako, tandis que les régions de Ségou, Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pas bénéficié de réalisations d'EPEM. Les interventions dans les régions de Ségou et Tombouctou se sont limitées aux travaux de forages positifs à équiper de pompes à motricité humaine (18 à Ségou et 4 à Tombouctou) dans le domaine de l'hydraulique villageoise et de forages de reconnaissance pour

l'hydraulique urbaine (15 à Ségou et 2 à Tombouctou). En annexe 1.1 figurent les détails des nouveaux ouvrages par source de financement.

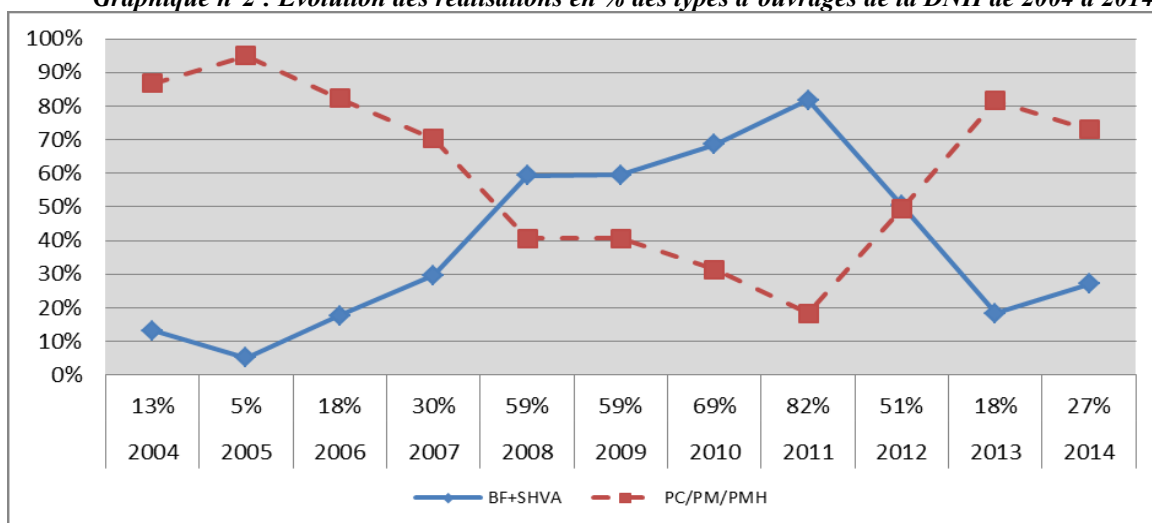
En outre, il est à noter que les nouvelles réalisations ont essentiellement porté sur les types d'ouvrages en milieu rural (PMH, SHVA, PC et PM) qui constituent 76,0% de l'ensemble des réalisations contre 24,0% pour les réalisations des bornes fontaines et branchements particuliers (systèmes en réseau AEP/AES). Cette répartition est identique à celle pour les réalisations faites par les autres acteurs (voir tableaux n°8 et n°9 ci-dessous) où les PMH, les PC et les PM constituent 69% de l'ensemble des réalisations en 2014. Ce constat montre que le programme de la DNH et des autres acteurs se concentre davantage sur l'approvisionnement en eau potable en milieu rural.

Graphique n°1 : Répartition par types d'ouvrages des nouvelles réalisations 2014 – DNH



L'évolution de la répartition des nouveaux ouvrages réalisés au cours de la période 2005 à 2011 montre que le programme de la DNH s'est concentré sur l'approvisionnement en eau potable dans les milieux semi-urbains et urbains tandis que l'approvisionnement en eau en milieu rural proprement dit est laissé aux autres acteurs. A partir de 2012, cette tendance a été inversée.

Graphique n°2 : Evolution des réalisations en % des types d'ouvrages de la DNH de 2004 à 2014



Réhabilitations : Suite à la timide reprise des projets et programmes, les réhabilitations d'ouvrages ont été réalisées seulement dans les régions de Koulikoro et Sikasso, avec l'appui de la Coopération Danoise à travers le PADS-PROSEA. Le détail des réhabilitations par source de financement est inclus en annexe 1.2.

Tableau n° 3 : Ouvrages réhabilités 2014 par projets/programmes DNH (en EPEM)

Région	PM	PMH	Total	Répartition
Koulikoro	0	10	10	100%
Sikasso	0	8	8	100%
Total EPEM	0	18	18	100%

En ce qui concerne la programmation 2014, les résultats obtenus au niveau des projets et programmes de la DNH en matière de réalisation et de réhabilitation d'ouvrages d'alimentation en eau potable, exprimés en EPEM, montrent que l'objectif fixé pour la création de nouveaux ouvrages ainsi que pour les réhabilitations n'a pu être atteint, suite à la persistance des conséquences de la crise sociopolitique qu'a connue le pays à partir de mars 2012.

Par ailleurs, en ne considérant que les ouvrages dont le financement était assuré lors de la programmation 2014-2016, les réalisations physiques 2014 correspondent à 14,0% pour les programmations en création de nouveaux EPEM et à 4,0% pour les réhabilitations d'EPEM. Ce faible pourcentage de réalisation s'explique d'une part, par la non reprise de plusieurs projets inhérents à la timide reprise de la coopération au développement par des partenaires techniques et financiers et d'autre part, par le retard dans l'exécution de certains marchés dû à la faible capacité des entreprises nationales, à la lenteur dans la mise en œuvre des programmes et projets du fait de lourdeurs administratives dans les procédures de passation des marchés, à l'insécurité dans les Régions du Nord.

Tableau n° 4 : Taux de réalisations des objectifs de la DNH pour 2014 en termes d'EPEM

	Programmation 2014	Réalisations 2014	Taux de réalisation
Création de nouveaux EPEM	Programmés	2043	9,0%
	Financés	1304	14,0%
Réhabilitation d'EPEM	Programmés	798	2,3%
	Financés	454	4,0%
Total	Programmés	2841	7,1%
	Financés	1758	11,4%

De façon générale, l'on peut noter que la faible performance du programme de la DNH constatée en 2013, perdue dans la mesure où le taux de réalisation global a passé de 11,4% en 2013 à 7,1% en 2014 pour les ouvrages programmés et de 13,4% en 2013 à 11,4% en 2013 pour les ouvrages dont le financement était acquis.

Les raisons expliquant les écarts entre les programmations et l'exécution annuelle sont entre autres :

- ✓ la situation d'insécurité dans les régions du Nord ayant engendré une non reprise des activités des projets intervenant dans ces régions ;
- ✓ la suspension ou l'arrêt de la mise en œuvre de certains projets et programmes ayant entraîné de grands retards dans l'attribution des marchés et leur signature du fait d'absence d'Avis de Non Objection des PTFs ;

- ✓ la défaillance de certains acteurs du secteur privé dans l'exécution des travaux et services ;
- ✓ les difficultés des bénéficiaires à mobiliser leur contribution financière et les retards encourus dans les projets mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage communale ;
- ✓ Les difficultés rencontrées par les collectivités territoriales dans leur rôle de maître d'ouvrage.

Par région, la situation de réalisation des ouvrages se présente comme indiqué dans les tableaux n°5 et n°6 ci-dessous :

Tableau n°5 : Taux de réalisation des ouvrages programmés 2014 – par région

Région	Nvx. Ouvrages			Ouvrages réhab.			Total
	Programmés	Réalisés	Tx. de réalisation	Programmés	Réalisés	Tx. de réalisation	Tx. de réalisation
Bamako	27	15	55,6%	0	0	-	55,6%
Gao	175	0	0,0%	186	0	0,0%	0,0%
Kayes	14	20	142,9%	0	0	-	142,9%
Kidal	119	0	0,0%	19	0	0,0%	0,0%
Koulikoro	250	44	17,6%	195	10	5,1%	12,1%
Mopti	386	63	16,3%	34	0	0,0%	15,0%
Ségou	623	0	0,0%	190	0	0,0%	0,0%
Sikasso	165	41	24,8%	54	8	14,8%	22,4%
Tombouctou	284	0	0,0%	120	0	0,0%	0,0%
Total EPEM	2043	183	9,0%	798	18	2,3%	7,1%

Tableau n°6 : Taux de réalisation des ouvrages financés 2014 – par région

Région	Nvx. Ouvrages			Ouvrages réhab.			Total
	Financés	Réalisés	Tx. de réalisation	Financés	Réalisés	Tx. de réalisation	Tx. de réalisation
Bamako	0	15		0	0	-	-
Gao	83	0	0,0%	82	0	0,0%	0,0%
Kayes	14	20	142,9%	0	0	-	142,9%
Kidal	0	0		0	0	-	-
Koulikoro	158	44	27,8%	25	10	40,0%	29,5%
Mopti	386	63	16,3%	157	0	0,0%	11,6%
Ségou	621	0	0,0%	190	0	0,0%	0,0%
Sikasso	42	41	97,6%	0	8	-	116,7%
Tombouctou	0	0		0	0	-	-
Total EPEM	1304	183	14,0%	454	18	4,0%	11,4%

Suivant la programmation, le taux de réalisation moyen des ouvrages est de 9,0% avec des écarts importants entre les régions. Il est compris entre 0 et 142,9% suivant les régions. En ce qui concerne les réhabilitations, le taux de réhabilitation moyen des ouvrages est de 2,3%. Il varie de 0 à 14,8% suivant les régions.

Suivant les financements acquis, le taux de réalisation moyen des ouvrages est de 14,0%. Il est compris entre 0 et 142,9% suivant les régions. En ce qui concerne les réhabilitations, le taux de réhabilitation moyen des ouvrages est de 4,0%. Il varie de 0 à 40,0% suivant les régions.

Estimation des réalisations en cours en fin 2014

Le nombre d'ouvrages en cours de réalisation mais non réceptionnés en fin 2014 est bien inférieur à celui constaté en fin 2013. En effet, 850 nouveaux EPEM étaient en cours de réalisation fin 2013 contre 216 en fin 2014. C'est la tendance inverse en ce qui concerne les réhabilitations : 0 EPEM était en cours de réhabilitation fin 2013 contre 231 en fin 2014. Le détail figure dans le tableau n°6 ci-dessous :

Tableau n°7 : EPEM (projets DNH) en cours de réalisation au 31.12.14₆

Région	Nouveaux EPEM	EPEM réhabilités
Koulikoro	95	0
Sikasso	1	0
Segou	91	220
Mopti	19	11
Tombouctou	10	0
Total	216	0

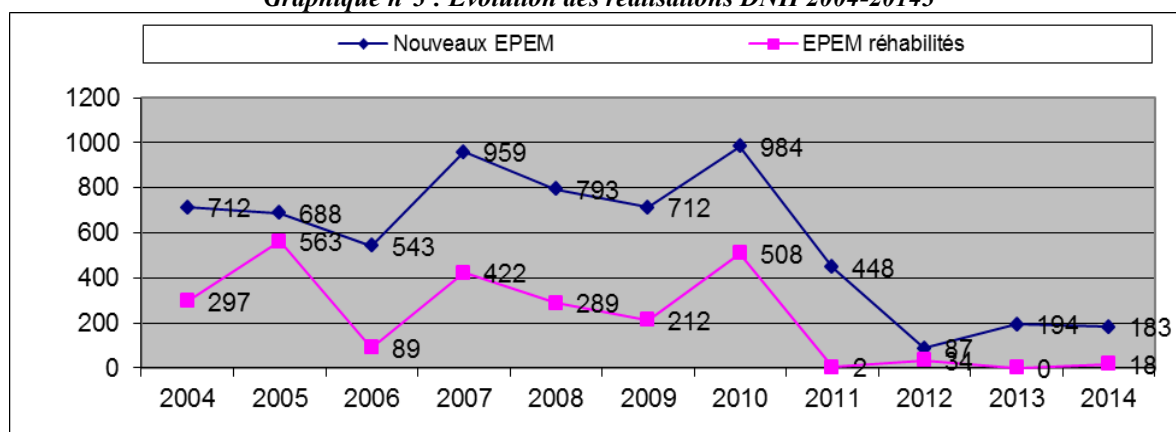
Sources: DRH et projets

Ce sont notamment les projets suivants qui ont un grand portefeuille de réalisations en cours : le programme alimentation en eau potable et assainissement dans les régions de Gao, Koulikoro et Ségou (AEPA-GKS/BAD), le programme d'appui Dano-Suédois dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Mopti, le programme d'urgence 14 AEP - Ségou. Pour plus de détails, voir Annexe 2.

Evolution du taux de réalisation des projets et programmes de la DNH de 2004 à 2014

Par rapport à l'exercice 2013, on constate pour l'année 2014 une régression de 5,7% du nombre de nouveaux ouvrages réalisés et une légère amélioration dans la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques dans le cadre des projets et programmes de la DNH.

Graphique n°3 : Evolution des réalisations DNH 2004-2014₃

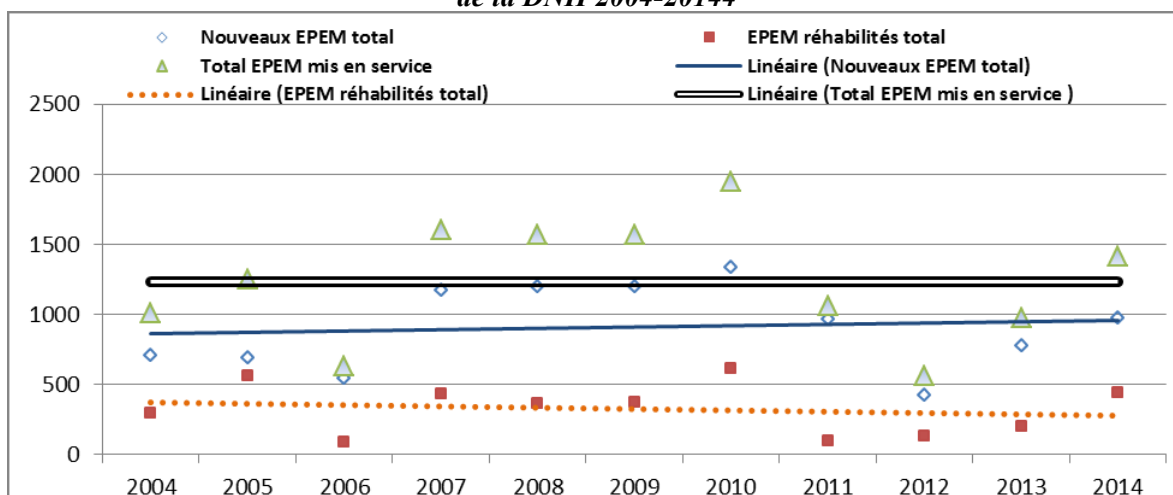


Une comparaison du nombre d'ouvrages réalisés et réhabilités sur les onze dernières années (2004-2014) démontre une évolution en "dent de scie" sur la période mais avec une tendance à la hausse seulement en 2007 et 2010.

Le taux de réalisation de l'année 2014 bien que supérieur à celui de l'année 2013, est très inquiétant par rapport aux objectifs de développement. La moyenne est de 573 nouveaux ouvrages par an depuis 2004 sur une prévision de 1100 EPEM.

Le graphique n°4 ci-dessous montre que cette tendance est ascendante pour les nouveaux EPEM et en baisse pour les réhabilitations.

Graphique n°4 : Tendances de l'évolution des réalisations (créations et réhabilitations) annuelles de la DNH 2004-2014



Ouvrages réalisés par d'autres intervenants

La catégorie « autres acteurs » comprend principalement les ONG, les programmes d'autres secteurs, la coopération décentralisée, l'ANICT et les Communes. Pour l'exercice 2014, il a été dénombré 789 nouveaux ouvrages réalisés hors du cadre des projets et programmes de la DNH, soit 81,2% du total des nouveaux ouvrages. Il est à noter que la totalité des ouvrages réalisés dans les régions de Ségou, Tombouctou, Gao et Kidal est du fait des « autres acteurs ». Pour les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti et District de Bamako, l'effort des autres acteurs est supérieur à celui des programmes nationaux. Les réalisations d'EPEM par les autres intervenants se répartissent entre les systèmes AEP/AES, pour 31% et les PMH, SHVA et Puits, pour 70%.

Tableau n°8 : Nouveaux ouvrages 2014 - autres acteurs - en EPEM

Région	BF	PM/PC	PMH	SHVA	Total	Répartition
Bamako	3		1	4	8	1,0%
Gao					0	0,0%
Kayes	25		43	6	74	9,4%
Kidal					0	0,0%
Koulikoro			61	16	77	9,8%
Mopti	64		128	18	210	26,6%
Ségou	113	34	131		278	35,2%
Sikasso	39		24	12	75	9,5%
Tombouctou	3	8	40	16	67	8,5%
	247	42	428	72	789	100,0%
Total EPEM	31,3%	5,3%	54,2%	9,1%	100,0%	

En ce qui concerne les réhabilitations d'ouvrages, il a été dénombré 424 cas hors du cadre des projets et programmes de la DNH, soit 95,9% du total des ouvrages réhabilités : voir tableau n°9 ci-dessous.

Tableau n°9 : Ouvrages réhabilités 2014 - autres acteurs

Région	BF/BP	PM/PC	PMH	SHVA	Total	Répartition en %
Bamako			4		4	1%
Gao		3			3	1%
Kayes			19		19	4%
Kidal		11	2	2	15	4%
Koulikoro			12		12	3%
Mopti			12		12	3%
Ségou			42		42	10%
Sikasso			14		14	3%
Tombouctou	13	35	255		303	71%
Total	13	49	360	2	424	100%
Répartition en %	3,1%	11,6%	84,9%	0,5%	100,0%	

Le détail des réalisations des intervenants autres que la DNH est inclus en Annexes 1.2 et 1.3. L'estimation des réalisations en cours en fin 2014 des autres acteurs est mentionnée dans le tableau n°10 ci-dessous :

Tableau n°10 : EPEM (autres acteurs) en cours de réalisation au 31.12.14 9

Région	Nouveaux EPEM	EPEM réhabilités
Bamako	0	0
Gao	6	0
Kayes	25	17
Kidal	0	0
Koulikoro	3	0
Mopti	13	0
Ségou	66	0
Sikasso	1	0
Tombouctou	28	0
Total EPEM	142	0

Sources: DRH

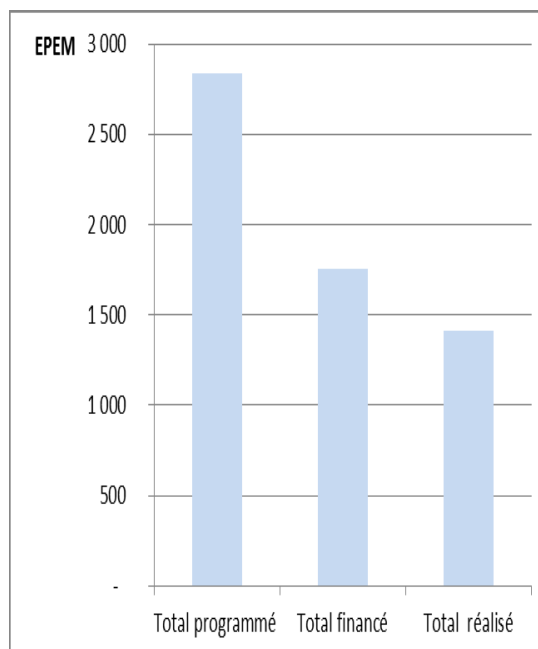
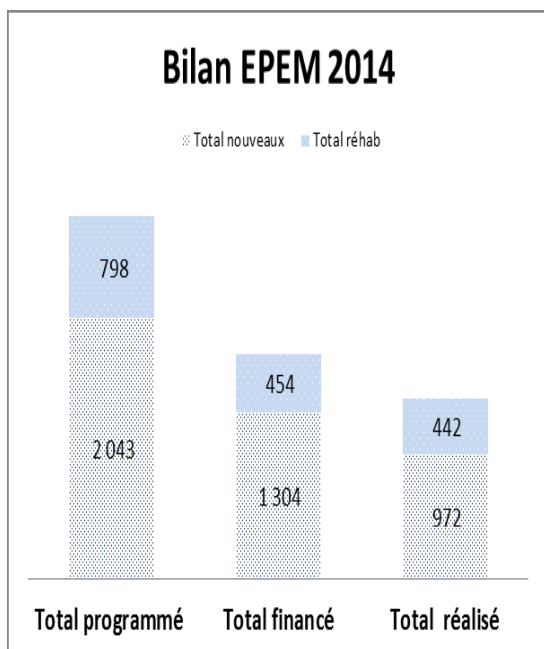
Répartition géographique des réalisations 2014 par intervenants (DNH et autres Acteurs)

La répartition géographique des réalisations 2014 par intervenants (DNH et autres Acteurs) figure dans le tableau n°11 ci-dessous :

Tableau n°11 : Taux de réalisation des ouvrages financés 2014 – par région

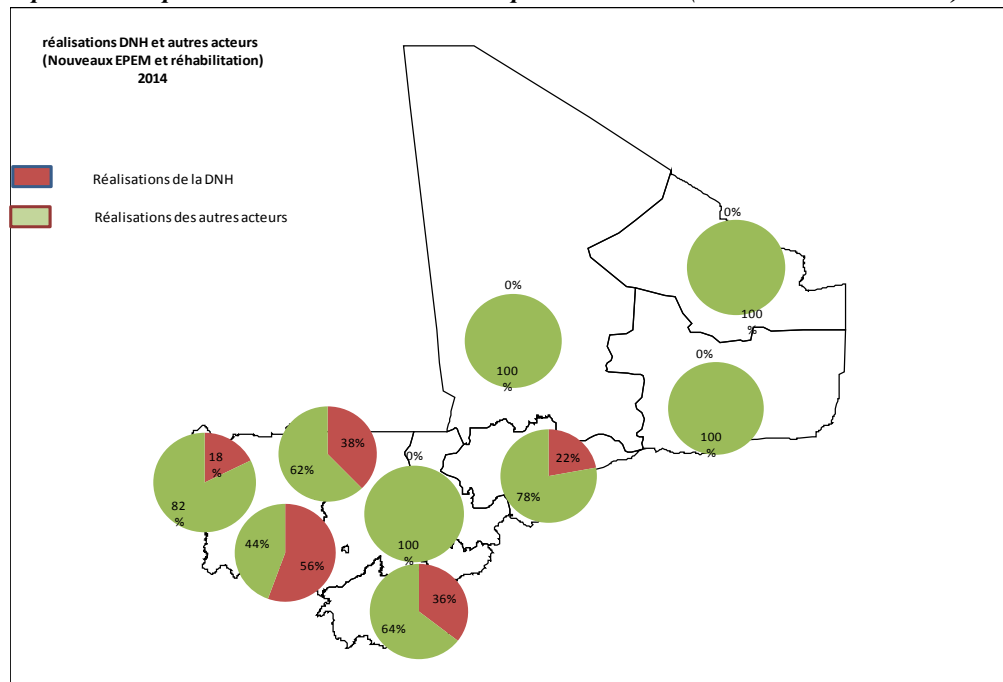
Région	Nvx. Ouvrages						Ouvrages réhab.					
	Programmés	DNH		AUTRES ACTEURS		Taux de réalisation global	Programmés	DNH		AUTRES ACTEURS		Taux de réalisation global
		Réalisés	Tx. de réalisation	Réalisés	Tx. de réalisation			Réalisés	Tx. de réalisation	Réalisés	Tx. de réalisation	
Bamako	0	15		8			0	0		4		
Gao	83	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	82	0	0,0%	3	3,7%	3,7%
Kayes	14	20	142,9%	74	528,6%	671,4%	0	0		19		
Kidal	0	0		0			0	0		15		
Koulikoro	158	44	27,8%	77	48,7%	76,6%	25	10	40,0%	12	48,0%	88,0%
Mopti	386	63	16,3%	210	54,4%	70,7%	157	0	0,0%	12	7,6%	7,6%
Ségou	621	0	0,0%	278	44,8%	44,8%	190	0	0,0%	42	22,1%	22,1%
Sikasso	42	41	97,6%	75	178,6%	276,2%	0	8		14		
Tombouctou	0	0		67			0	0		303		
Total EPEM	1304	183	14,0%	789	60,5%	74,5%	454	18	4,0%	424	93,4%	97,4%

Graphique n°5: Programmation, Financement et Réalisations 2014 (DNH et Autres Acteurs)



Comme indiqué dans le graphique n°6 ci-dessous, les réalisations de l'année 2014 au niveau de certaines zones géographiques ont surtout été menées par les autres acteurs. Il s'agit en particulier des régions de Ségou, Tombouctou, Gao et Kidal.

Graphique n°6 : Répartitions des réalisations 2014 par intervenant (DNH et Autres Acteurs) 6



AEP dans le périmètre concédé SOMAPEP/SOMAGEP

Suivant le rapport d'activités 2014 de la SOMAGEP S.A., les réalisations en matière d'hydraulique urbaine se présentent comme suit :

Tableau n°12 : Chiffres clefs SOMAGEP SA 2014

	Réalisé	
	2013	2014
Production Eau en millions de m³	91,78	96,54
<i>Dont:</i>		
<i>Bamako</i>	65,56	68,89
<i>Centres Extérieurs</i>	26,218	27,647
Facturation Eau en millions m³	64,76	69,43
<i>Dont:</i>		
<i>Bamako</i>	47,32	48,51
<i>Centres Extérieurs</i>	17,44*	20,91*
Prix moyen en FCFA sans location	282,07	294,39
Prix moyen en FCFA de la location de compteurs	19,495	19,158
Prix moyen en FCFA avec location	302,38	313,54
Taux de facturation eau	73,36%	72,10%
Nombre de branchements eau	9854	9473
Prix moyen branchement eau en FCFA	119 479	164 742
Evolution du nombre d'abonnés à l'eau	156 310	160 526

* La facturation 2014 ne prend pas en compte la production de la ville de Kidal pour l'instant, suite aux événements survenus dans ladite localité.

Il est à noter que les 9 473 nouveaux branchements réalisés en 2014 sont constitués de 203 bornes fontaines et 9 270 branchements particuliers, **soit 435 EPEM**. Source : SOMAGEP.SA

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'accès à l'eau potable (PNAEP 2004 - 2015), les réalisations faites entre 2004 et fin 2014 sont : (i) 9532 nouveaux Équivalents Points d'Eau Modernes (EPEM) sur une prévision de 11 000 EPEM, soit 86,6% du programme 2004-2015; (ii) la réhabilitation de 3 719 anciens EPEM sur une prévision de 8500 EPEM, soit 43,7% du programme 2004-2015.

Indicateurs clefs de l'objectif n° 1 :

Il est à rappeler qu'au cours de l'année 2009, dans le cadre de l'évaluation annuelle des performances du secteur de l'eau, une batterie d'indicateurs pour le BPO/CDMT Eau a été validée.

Concernant l'objectif n°1, le Ministère en charge de l'eau a sélectionné 5 indicateurs considérés comme prioritaires pour l'évaluation.

Les valeurs renseignées pour l'année 2014 figurent dans le tableau ci-dessous :

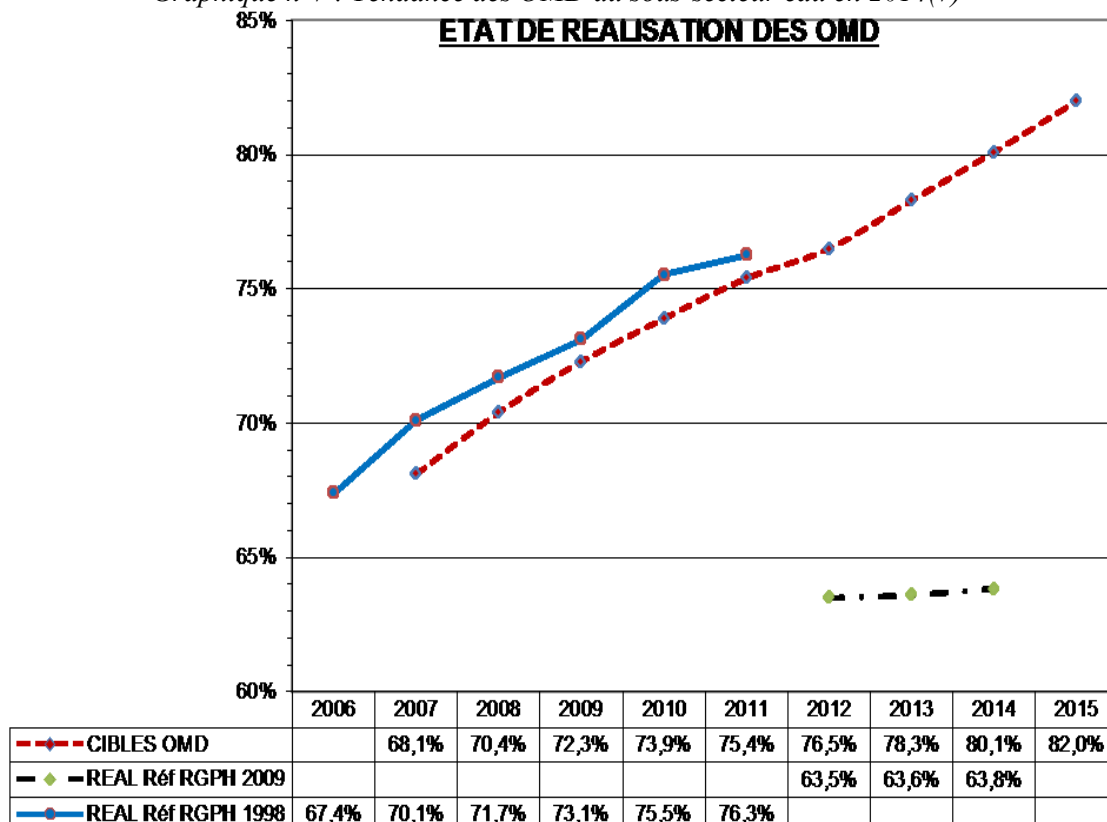
Tableau n°13 : Indicateurs relatifs à la performance du sous- secteur de l'eau potable - Objectif n°1

Indicateurs	Résultat 2013	Résultat 2014
1. Nombre de nouveaux EPEM réalisés		
<i>Projets/ programmes DNH</i>	194	183
<i>Autres intervenants</i>	580	789
2. Nombre de réhabilitation (EPEM)		
<i>Projets/ programmes DNH</i>	0	18
<i>Autres intervenants</i>	199	424
3. Nombre de branchements d'eau SOMAGEP SA effectués	9854 (346 BF et 9508 BP)	9473 (203 BF et 9270 BP)
4. Nombre de villages bénéficiant d'au moins 1 PEM	10692	10784
5. Taux d'accès à l'eau potable (Pop 2009)		
<i>En milieu rural</i>	61,3%	61,8%
<i>En milieu urbain et semi-urbain</i>	69,2%	68,7%
<i>National</i>	63,6%	63,8%

Il est à noter que le taux d'accès selon le RGPH 2009, a augmenté de 0,5 point en pourcentage en milieu rural et a diminué de 0,5 point en pourcentage en milieu urbain et semi-urbain de 2013 à 2014, et cela en dépit des efforts financiers substantiels fournis à cet égard par le Gouvernement et les autres intervenants dans le sous-secteur.

Suivant le RGPH 2009, le taux d'accès en 2014, en milieu rural est de 61,8% ; 68,7% en milieu semi urbain et urbain et 63,8% au niveau national.

Graphique n°7 : Tendence des OMD du sous-secteur eau en 2014(7)



3.1.2 OBJECTIF N°2 : AMELIORER L'ACCES A L'EAU POUR LES AUTRES USAGES

Rappel des résultats attendus pour 2014

Les résultats attendus au titre de cet objectif sont les suivants :

- Les ressources en eau sont rationnellement mobilisées et exploitées pour les autres usages ;
- La navigabilité des principaux cours d'eau est améliorée pour faciliter le transport fluvial ;
- L'alimentation en eau des animaux est améliorée en zones pastorales.

Résultats atteints en 2014

Les ressources en eau de surface sont mobilisées et rationnellement exploitées

Projet Recensement technique et cartographie de l'ensemble des points d'eau de surface non pérennes existants ou en cours d'exécution au Mali :

Ce projet a pour objectif, d'identifier les ouvrages existants et en cours d'exécution, de créer un répertoire de sites et aménagements hydrauliques existants en fonction des usages et des besoins. La finalité est de créer des retenues d'eau capables de satisfaire les besoins en eau d'irrigation des périmètres agricoles, les besoins en eau du bétail, etc.

A cet effet, un DAO a été lancé dans l'ESSOR du 24 mars 2014. L'ouverture des plis a eu lieu le 30 avril 2014. Après analyse des offres technique et financière et avis juridique de la DGMP, le projet de contrat a été transmis à la DGMP, pour avis. Le processus de passation du marché a été arrêté pour insuffisance de crédits alloués, suite au collectif budgétaire de juillet 2014.

Les travaux de construction d'un grenier d'eau pour l'optimisation de la retenue d'eau du petit barrage de Pouroli, commune de Soroli, dans le cercle de Bandiagara, Région de Mopti sont terminés en juillet 2014. La réception provisoire n'est pas encore prononcée.

S'agissant de l'auscultation du barrage de Sélingué, une mission conjointe Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH), Direction Nationale de l'Energie (DNE) et Energie du Mali (EDM) s'est déroulée depuis août 2013. Les résultats de cette mission ont permis d'élaborer des termes de référence (TDR) permettant d'évaluer la stabilité de ces ouvrages. Lesdits TDR ont été transmis à EDM SA pour mobilisation de financement.

La DNH à travers la Division AH, a également participé à la validation des études de faisabilité technique du projet d'installation d'une centrale hydro-électrique au pied du barrage de Markala.

La navigabilité des principaux cours d'eau est améliorée

Entretien du chenal navigable du Fleuve Niger :

Financé par le budget national, ce projet vise à améliorer les conditions de navigabilité du fleuve Niger à travers la réalisation d'infrastructures portuaires, d'équipements de navigation et de travaux de désensablement.

Au titre de l'exercice 2014, le projet a réalisé les travaux suivants :

- ✓ Travaux de construction du quai d'Aka dans la Région de Mopti : Le quai qui sera construit, devrait permettre l'accostage des bateaux pour la COMANAV. Le dossier d'appel d'offres a été élaboré et lancé dans ESSOR n°17629 du 03 mars 2014. Après ouverture des plis le 07 avril 2014 et analyse des offres, l'Entreprise Haby Construction a été adjudicataire, pour un montant de 161 073 061 FCFA TTC et un délai d'exécution de 90 jours. Le projet de contrat a été élaboré et soumis à l'avis de la DGMP. Suite au collectif budgétaire de mars 2014, le processus d'attribution du marché a été annulé, pour insuffisance des crédits alloués.
- ✓ Projet d'étude pour le dragage et l'aménagement des berges du fleuve Niger au droit de la cité administrative et de la station de pompage et d'alimentation en eau potable du District de Bamako : l'étude entamée en 2009 est terminée. Une entreprise a été recrutée en 2010. Les travaux démarrés en juillet 2010, ont été suspendus d'août à novembre suite à l'hivernage et à la crue du fleuve Niger. Ils ont été repris en décembre 2010 et se poursuivent toujours. Le taux d'exécution physique est de l'ordre de 75% (0,6 km de berges aménagées). Ces travaux ont permis une protection des berges du Fleuve Niger contre l'érosion. Il est à noter que cette activité n'a connu aucune évolution en 2014.

- ✓ Travaux de réparation des quais de Bourem et Gao dans la région de Gao : le marché relatif aux travaux de réparation des quais de Bourem et Gao dans la région de Gao est attribué à l'Entreprise N'Jawa - Construction pour un délai de 120 jours. Les travaux démarrés en mai 2011, ont connu un taux d'exécution de 60% et furent suspendus suite à l'insécurité dans les régions du Nord. Les quais ont une longueur de 100m et permettent l'accostage des bateaux pour la COMANAV. En 2014, les activités n'ont pas été reprises, suite à des difficultés d'ordre organisationnel de la part de l'entreprise.
- ✓ Travaux de confection et installation entre Koulikoro, Mopti et Gao de 60 balises flottantes et 20 balises poteau dans le cadre du contrat plan Etat- COMANAV: l'Entreprise N'Jawa Construction est attributaire du marché pour un délai de 180 jours. Les travaux démarrés en décembre 2011, sont terminés. La réception provisoire a été prononcée le 06 juin 2012.
La mise en place de trente (30) de ces balises, suite à un montant mis à disposition à partir du budget national, a amélioré la navigation sur le Fleuve Niger courant 2014. Par ailleurs, il est à noter la réalisation d'une mission d'inspection des voies navigables et escales portuaires du fleuve Niger (Koulikoro – Gao) du 20 au 24 octobre 2014 dans le cadre du contrat plan Etat- COMANAV.

Protection des berges du fleuve Niger - phase 1 (financement KfW/ABN) :

Ce projet comme son nom l'indique a pour objectif la protection mécanique et biologique des berges du Fleuve Niger dans la Région de Koulikoro. La Convention de Financement et d'Exécution du Programme du projet a été signée le 22 août 2010 pour un coût de 6,8 milliards FCFA ainsi répartis : 6,3 milliards par la KfW et 492 millions FCFA par le Mali. La Convention séparée au contrat de financement a été signée le 07 mai 2010. Le groupement Gauff Ingénierie Shellhom/SETA, Assistant à la DNH pour la mise en œuvre du Projet, a été recruté pour un délai de 48 mois. Le contrat a été signé le 24 février 2012. Les activités réalisées en 2014 sont les suivantes :

- ✓ Réalisation d'études APS (avant-projet sommaire) au niveau de quatorze (14) sites prioritaires à partir de janvier 2014 ;
- ✓ Version provisoire d'APS de onze (11) premiers sites sont disponibles. Il s'agit des villages de Diaguinébougou, Diarrabougou, Kamani, Kayo, Kekan, Kenenkoun, Madina, Manédaga, Nyamina, Sissila et Tierkala, situés dans le cercle de Koulikoro.
- ✓ Préparation des contrats pour quatre (4) sites (Kangaba, Souban, Kenenkoun et Kamani) au cours du premier trimestre 2014 ;
- ✓ Réalisation d'études complémentaires et élaboration d'APD et DAO au cours du second semestre.

Au cours d'une mission d'évaluation réalisée du 28 au 30 avril 2014, la KfW a :

- proposé la réorientation du projet, contrairement à l'avis de l'ABN et de la DNH qui ont suggéré la poursuite des activités conformément à la Convention de Financement ;
- demandé la résiliation du contrat de l'ingénieur conseil devant assurer l'assistance technique à la Direction Nationale de l'Hydraulique.

La couverture des besoins en eau en milieu pastoral est améliorée

Elaboration de stratégie pour l'hydraulique pastorale : (financement Coopération Technique Belge) :

Le document de stratégie pour l'hydraulique pastorale, finalisé à la suite d'un atelier national de validation les 22 et 23 novembre 2010, n'est toujours pas adopté.

Construction de puits pastoraux et aménagement de mares :

En ce qui concerne l'hydraulique pastorale, il y a eu la construction de puits pastoraux et l'aménagement de mares au cours de l'année 2014, dans les régions de Kayes (10 puits citernes et 8 mares aménagées), Ségou (2 puits citernes), Tombouctou (4 puits modernes nouveaux, 4 puits réhabilités et 10 systèmes d'hydrauliques pastorale amélioré).

Indicateurs de l'objectif immédiat n°2

Tableau n° 14 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°2

RESULTATS ATENDUS 2014	INDICATEURS 2014	OBJECTIF 2014	RÉSULTAT 2014
R2.1 Les ressources en eau sont rationnellement mobilisées et exploitées pour les autres usages	2.1.1. Surfaces irrigables (ha)	18 7000	14 000
R2.2 La navigabilité des cours d'eau est améliorée pour faciliter le transport fluvial.	2.2.1. Nombre de jours de navigabilité dans l'année (Gao-Mopti-Koulikoro)	210	153
	2.2.2. Evolution du nombre de tonnes transportées par an par la Comanav	9109	1822
	2.2.3. Nombre de personnes transportées par an par la Comanav	11800	2360
R2.3 L'approvisionnement en eau des animaux est amélioré en zones pastorales	2.3.1. Nombre d'unités de bétail concernées par les ouvrages réalisés et réhabilités	22500	25500
	2.3.2. Nombre de points d'eau pastoraux créés (barrages, puits pastoraux et mares aménagées)	30	34
	2.3.3. Nombre de points d'eau pastoraux réhabilités (barrages, puits pastoraux et mares aménagées)	0	4

3.1.3 OBJECTIF N°3 : ASSURER LA DISPONIBILITE ET LA QUALITE DE L'EAU POUR TOUS LES USAGES PAR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)

Les activités devant être menées pour la connaissance et le suivi des ressources en eaux entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) qui ont abouti, entre autres, à l'élaboration d'une Stratégie Nationale et un Plan d'Action pour le Suivi et l'Evaluation des Ressources en Eau du Mali, laquelle a été

adoptée en décembre 2007 par le Gouvernement ainsi que le PAGIRE approuvé par l'Exécutif en Avril 2008.

Rappel des résultats attendus pour 2014

Les résultats attendus au titre de cet objectif sont les suivants :

- Le système national d'information sur l'eau est fonctionnel et performant ;
- L'allocation des ressources en eau entre les différents usages est rationalisée et améliorée ;
- Les acteurs à tous les niveaux comprennent et appliquent la GIRE ;
- Les cadres de concertation sont fonctionnels de façon optimale à tous les niveaux ;
- La protection durable des ressources en eau est assurée ;
- La prévention des inondations, de la sécheresse et autres impacts des changements climatiques est assurée pour protéger les populations.

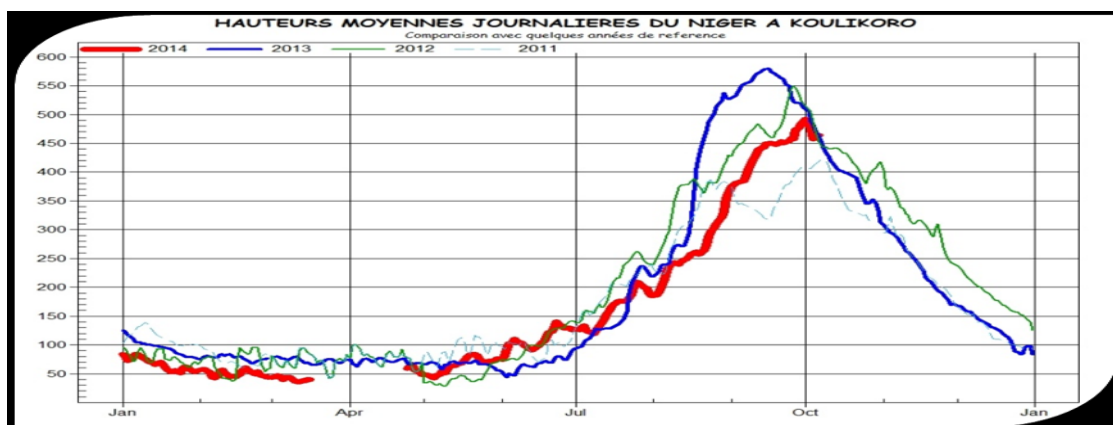
Résultats atteints en 2014

Le système national d'information sur l'eau est fonctionnel et performant

Les activités de suivi et de diffusion des informations des ressources d'eau de surface et souterraines ont été poursuivies.

Pour les eaux de surface, les activités ont été menées à travers :

- ✓ la gestion d'un réseau hydrométrique de 95 stations dont 3 stations du bassin de la Volta, 62 stations dans le bassin du Niger et 30 stations dans le bassin du Sénégal, répertoriées dans l'annuaire hydrologique ;
- ✓ des mesures de débits (campagnes de jaugeage de basses, moyennes et hautes eaux) dans les bassins hydrographiques du fleuve Niger par la Direction Nationale et les Directions Régionales de l'Hydraulique de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou pour le contrôle systématique des étalonnages des stations du projet GIRE2/Volet Niger HYCOS, l'établissement de nouvelles courbes de tarage et le contrôle de la validité de ces courbes. Au total quarante-quatre (44) jaugeages ont été effectués. Par ailleurs, la situation sécuritaire dans les régions du Nord n'ont pas permis de poursuivre les activités du projet GIRE2/Niger HYCOS dans la région de Gao.



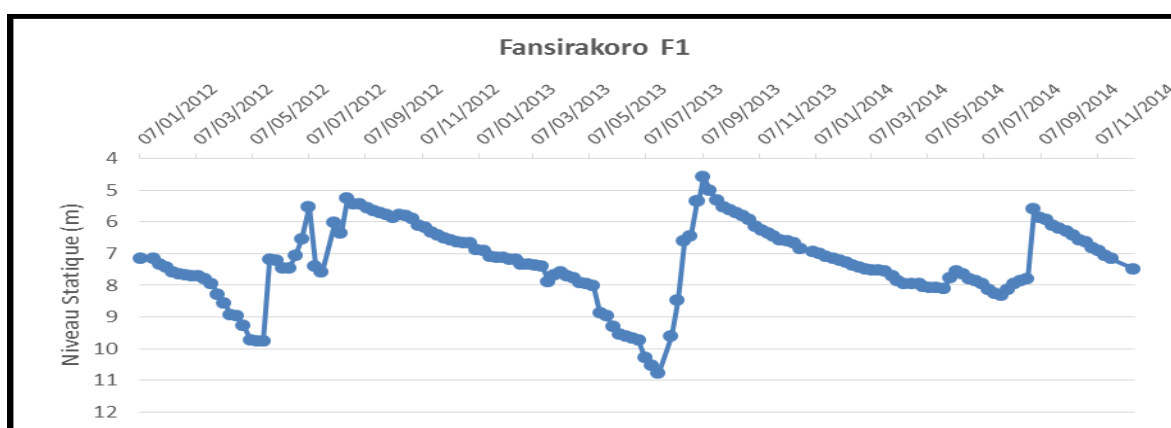
Graphique 8 : Débit moyen du fleuve Niger à Koulikoro8

Pour l'année 2014, cinquante-deux (52) bulletins hydrologiques hebdomadaires ont été élaborés, distribués et diffusés à l'ORTM dans les principales langues nationales ainsi que 12 bulletins hydrologiques mensuels, 16 bulletins décennaires durant la campagne de crue dans le cadre du Groupe de Travail Pluridisciplinaire d'assistance à l'Agriculture GTPA, 10 notes scientifiques sur la situation hydrologique exceptionnelle de l'année 2014, accompagnées du suivi quotidien des côtes d'alerte d'inondation, le suivi du remplissage et du déstockage des retenues des barrages de Manantali et de Sélingué.

L'annuaire hydrologique 2010 a été produit et publié. Les annuaires hydrologiques 2011 et 2012 sont en cours d'élaboration. La diffusion des annuaires permet aux utilisateurs potentiels de consulter les caractéristiques principales des écoulements produits en relation avec une année sèche et une année humide.

Au cours de l'année 2014, la DNH à travers la commission **“Gestion des eaux de la Retenue de Selingue et du barrage de Markala”** a bénéficié d'un appui technique et financier de la part de l'Ambassade du royaume des Pays-Bas pour un montant de **30 415 000 F CFA**, dans le cadre de la fonctionnalité du système national d'information sur l'eau, notamment l'information des décideurs sur l'incidence de la gestion des eaux de la retenue dans tous les aspects des activités liées au barrage. Certaines activités connexes ont été réalisées à travers cet appui, notamment l'entretien des batteries d'échelles de crue de même que l'installation de nouvelles échelles de crue à l'office du Niger (canaux du Macina, Coste ONGOIBA).

Pour les eaux souterraines, les activités réalisées ont consisté à l'accompagnement des DRH dans le suivi des lecteurs de niveau d'eau souterraine des piézomètres du réseau GIRENS2 (20 piézomètres) ; la collecte et le traitement des données du suivi piézométrique effectué par les DRH au niveau de 94 sites d'observation sur un total de 234 répartis sur le territoire national. Les 94 sites sont ainsi répartis : Bamako (18), Koulikoro (4), Sikasso (11), Ségou (17), Mopti (13), Gao (7), Kayes (24). Suite à l'insécurité, le suivi piézométrique n'a pu être assuré dans la région de Kidal (4).



Graphique n°9 : Suivi d'un piézomètre au niveau de la DNH-Bamako 9

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un système national d'information sur l'eau (SINEAU), les activités relatives au développement et à l'extension du système sur toute l'étendue du territoire démarrées en 2012, dans le cadre du projet d'appui de la Facilité Africaine de l'Eau pour la mise en œuvre du PAGIRE, n'ont pas connu une évolution notable en 2013,

suite à des difficultés, notamment la faible réactivité pour l'obtention des avis de non objection au niveau de la Facilité Africaine de la BAD.

En 2014, dans le cadre de la durabilité de ce système, des termes de référence relatifs à une étude concernant la mise en place d'un mécanisme de financement du SINEAU ont été élaborés et lancés en novembre. Le consultant BETICO a été recruté en décembre 2014 pour réaliser cette étude dans un délai de 60 jours.

Dans le cadre de la sous composante GIRE du PADS, une étude de reformulation relative au développement des Comités Locaux de l'Eau (CLE) et au renforcement du système national et régional d'information sur l'eau a été réalisée en novembre 2013. Les résultats de l'étude, ont permis la signature d'une convention de financement d'un montant de **1,467** milliards de FCFA (1,293 milliards de FCFA pour la Suède et 174 millions de FCFA pour le Mali) le 02 décembre 2014 pour une durée de trois (3) ans (2015 – 2017).

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de la connaissance et de la gouvernance intégrée des ressources en eau (approche bassins versants), une convention de financement d'un montant de **7,939** milliards de FCFA (6,763 milliards de FCFA pour les Pays Bas et 1,176 milliards de FCFA pour le Mali) a été signée le 09 décembre 2014 pour une durée de cinq (5) ans (2015 – 2019).

Ces deux programmes GIRE seront mis en oeuvre de façon conjointe à travers l'Unité PAGIRE de la DNH qui sera élargie.

Sur l'initiative de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), un projet relatif à l'application des méthodes isotopiques pour une meilleure connaissance des ressources en eau dans le sahel au niveau des bassins de Taoudéni – Iullemeden, Liptako – Gourma, Sénégal – Mauritanien et du Lac Tchad a été formulé, suite à une rencontre internationale tenue en mars 2012 à Bamako ayant regroupé les neuf (9) Etats riverains des 4 bassins concernés. Le projet a été lancé à travers un atelier tenu à Vienne en juillet 2012. L'objectif principal de ce projet est d'améliorer la gestion concertée et durable des ressources en eau de ces systèmes aquifères transfrontaliers partagés, compte tenu de la variabilité et de la vulnérabilité climatiques.

Les activités menées en 2014, ont porté sur la réalisation de la deuxième campagne d'échantillonnage sur financement du budget national, la première ayant été effectuée 2013 grâce à un appui financier exceptionnel de l'AIEA. Suite à l'insécurité dans la zone du Liptako Gourma, la mission a été finalement réalisée dans les régions de Segou, Sikasso et Koulikoro. Au total, quarante (40) échantillons d'eau ont été prélevés. Les échantillons ont été transmis respectivement au laboratoire National des Eaux de Bamako pour les analyses physico-chimiques et à ceux de Sfax (Tunisie) et de l'AIEA à Vienne pour les analyses isotopiques.

Il est à noter que la campagne d'échantillonnage a été facilitée par la mise à disposition de la part de l'AIEA, de certains équipements (sondes de mesure de niveau piézométrique, bouteilles d'échantillonnage, Kit Phmètre, Métaliseur, Collecteurs de pluies dont 4 installés dans les localités de Bankass, Sévaré, Koutiala et Bamako, etc.).

Par ailleurs, deux (02) agents de la DNH ont bénéficié de formation sur les techniques d'hydrologie isotopique appliquées à l'évaluation et à la gestion des ressources en eau

(Douala, juin 2014) et sur la manipulation et le traitement des données hydrochimiques et isotopiques à l'aide d'outils SIG (Viennes, septembre 2014).

A l'instar du SAI (système aquifère de Iullemeden) – phase 1 qui concernait le Mali, le Niger et le Nigéria, un programme de gestion intégrée et concertée des ressources en eau des systèmes aquifères d'Iullemeden, de Taoudéni /Tanezrouft et du Fleuve Niger (GICRESAIT), a été lancé en avril 2012 à Tunis par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), pour étendre le mécanisme de concertation au système aquifère Taoudéni/Tanezrouft (SAT) aux 4 autres pays que sont l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso et la Mauritanie. Ce programme a pour objectif, d'évaluer le potentiel et d'assurer le suivi de l'ensemble des ressources en eau souterraines du système aquifère d'Iulléméden (SAI) et du système aquifère de Taoudéni/Tanezrouft (SAT) et de leur vulnérabilité liée à la variabilité et aux changements climatiques.

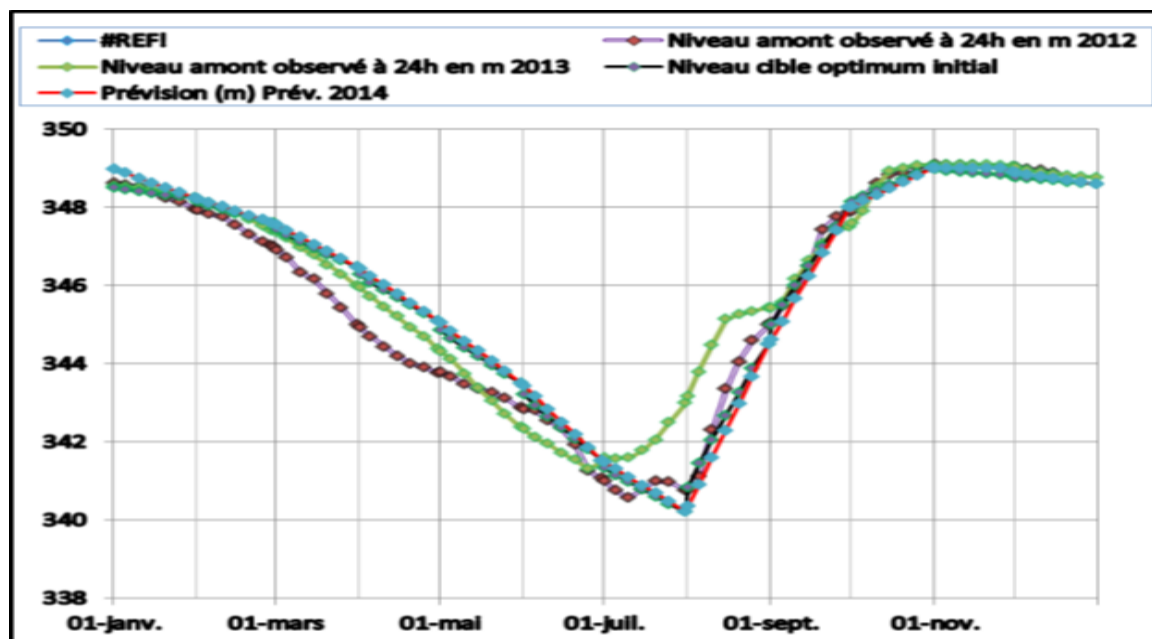
Les activités menées en 2014, ont porté sur la tenue :

- ✓ de l'atelier régional de validation des rapports du consultant juriste relatifs à la mise en place d'un cadre de concertation pour la gestion concertée des ressources en eau d'Iullemeden et de Taoudéni/Tanezrouft du projet « GICRESAIT » à Abuja au Nigéria du 22 au 25 mars 2014 ;
- ✓ des deuxième (26 mars 2014 à Abuja) et troisième (et dernier) comité de pilotage (19 juin 2014 à Tunis) marquant l'achèvement des activités financées par la Facilité africaine de l'eau, en particulier la tenue d'une Table ronde des partenaires au développement ;
- ✓ de la réunion des Experts (27 mars 2014) ; (iv) de la deuxième session du Conseil des Ministres dudit projet (le 28 mars 2014 à Abuja).

L'allocation des ressources en eau entre différents usages est améliorée

- ✓ Le développement du logiciel Mike Basin pour l'allocation des ressources en eau concernant les activités de la Commission Gestion des Eaux de la Retenue de Sélingué afin de le rendre opérationnel et de l'étendre au Bassin du Bani dans le cadre du projet d'appui de la Facilité Africaine de l'Eau pour la mise en œuvre du PAGIRE, n'a pas pu être effectif à cause des problèmes rencontrés lors des différentes étapes de simulation. Cependant, la Commission « GESTION DES EAUX » de Selingué a mis en place une courbe optimale de la retenue qui constitue un outil très important pour l'allocation de la ressource entre les différents acteurs concernés.

Graphique n°10 : Courbe optimale pour la gestion de la retenue de Selingué en 2014 10



Jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	Sept	oct	nov	dec
348.24	347.60	346.48	345.10	343.50	341.52	340.22	344.50	348.00	349.00	349.00	349.00

Les acteurs à tous les niveaux comprennent et appliquent la GIRE

Dans le domaine de l'information et la sensibilisation, des ateliers relatifs à la dynamisation du comité local de l'eau (CLE) de la zone du barrage de Sélingué ont été tenus en 2014 à travers un appui de la Coopération allemande (GIZ).

Par ailleurs, avec l'appui de l'UICN (Union Internationale pour la conservation de la Nature), certaines activités ont été réalisées en 2014 dans le cadre de la gestion durable des ressources partagées du bassin du Sourou, notamment : (i) la participation à l'élaboration des documents, pour adoption en Conseil des ministres, du SDAGE du Sourou ; (ii) la participation à un atelier relatif à la planification des activités annuelles 2015 et le budget y afférent, à Ouagadougou le 26 décembre 2014.

Les cadres de concertation sont fonctionnels de façon optimale à tous les niveaux

Au Niveau National, en matière de concertation multi-acteurs, la DNH a participé à douze (12) réunions ordinaires de la Commission Gestion des Eaux de la retenue de Sélingué chargée de donner des consignes de gestion des ouvrages de Sélingué et de Markala.

Par ailleurs, il est à noter la tenue de deux (02) ateliers d'information et de sensibilisation, de même que l'organisation d'une journée porte ouverte à la DNH, dans le cadre des activités de communication et plaidoyers à l'endroit des décideurs politiques, des médias (presse écrite et privée, radios libres, ORTM), des parlementaires, des ONG, de la société civile, avec l'appui financier des Pays Bas.

En outre, au niveau régional, dans le cadre de la coordination des activités des acteurs intervenant dans le secteur de l'eau, trente-neuf (39) réunions se sont tenues en 2014 dans les régions de Ségou (2), Mopti (10), Tombouctou (17) et Gao (10).

Au niveau des régions de Mopti, Tombouctou et Gao, le dynamisme des activités de concertation s'explique par la création du cluster Wash, « groupe thématique Eau Hygiène Assainissement » dont le lead est confié aux DRH. Les activités identifiées comme prioritaires pour le groupe sont entre autres : la coordination et la synergie entre acteurs, la gestion de l'information.

Dans le cadre du développement des partenariats sous régionaux et internationaux pour les échanges d'expérience et pour une gestion concertée des ressources en eau, une participation effective a été assurée pour les sessions des cadres d'échanges ci-dessous :

- **Autorité du Bassin du Niger (ABN) :**

Plusieurs ateliers et sessions de formation ont été organisés en 2014 :

- ✓ Atelier régional de validation des rapports nationaux d'identification des projets prioritaires des Etats membres et de formation des hydrologues à l'appropriation des outils informatiques d'instruction des mesures projetées dans le cadre de l'annexe n°3 à la charte de l'eau, en juin et juillet 2014 à Ouagadougou ;
- ✓ Réunion du comité régional de pilotage des projets et programmes de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) tenue à Abuja, au Nigéria, du 26 au 29 septembre 2014 en ce qui concerne le bilan de réalisation au 31 juillet 2014 et les PTAB 2015 du PDREDGE ;
- ✓ Atelier régional de renforcement de capacité des services hydrologiques nationaux des pays de l'espace CILSS/CEDEAO sur la gestion des bases de données hydrologiques à l'aide de l'outil HYDROMET à Niamey au Niger du 15 au 19 septembre 2014.

- **Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)**

- ✓ La DNH a participé aux 94^{ème}, 95^{ème}, 96^{ème} réunions de la Commission Permanente des Eaux chargée entre autres de donner les consignes de gestion des barrages de Manantali (Mali) et de Diama (Sénégal) respectivement à Dakar en janvier, à Conakry en mars, à Bamako en juin, où a eu lieu la première session du Comité interministériel de concertation Guinée – Mali ;
- ✓ Elle a également participé aux travaux de l'atelier de sensibilisation de l'OMVS sur la Convention de 1997 des Nations Unies sur l'utilisation des cours d'eau à des fins autres que la navigation, tenu le 24 juillet 2014 à Bamako.

- **Autorité du Bassin de la Volta (ABV) :**

- ✓ La DNH a participé aux travaux de l'atelier de validation du rapport de la première phase du Plan stratégique 2015-2019 de l'Autorité du Bassin de la Volta tenu du 12 au 14 décembre 2014 à Ouagadougou.

- **CEDEAO :**

- ✓ La DNH a participé à l'atelier régional de renforcement de capacités des cadres des pays et des organismes de bassins de l'espace CILSS/CEDEAO sur la Gestion des bases de données hydrologiques à l'aide de l'outil HYDROMET tenu à Niamey au Niger du 15 au 19 septembre 2014.

- **Partenariat pour la Gouvernance Environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE)**

- ✓ le Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE), est une initiative de l'UICN-PACO, lancée en mars 2014, pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations d'Afrique de l'Ouest, grâce à des politiques et un cadre institutionnel environnemental renforcés pour la gestion durable des ressources naturelles.
- ✓ A cet effet, une convention signée entre la DNH et l'UICN, définit les modalités opérationnelles de mise en œuvre des activités du PAGE (Appui à l'élaboration de Schémas directeurs d'Aménagements (SDAGE) et de Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) dans 2 bassins et 8 sous-bassins de la Volta et du Niger, Organisation d'ateliers de formation d'au moins 10 instances de gestion de l'eau sur la planification pluriannuelle de la gestion de l'eau dans des sous-bassins de la Volta et du Niger).

- **UNION AFRICAINE :**

- ✓ Coordination par la DNH, du renseignement de l'enquête sur le système de Suivi-Evaluation du secteur Eau et Assainissement de l'Union Africaine en janvier 2014 ;
- ✓ Elaboration d'un Plan d'Actions (KAP), approuvé par l'Assemblée de l'Union Africaine tenue à Malabo en juin 2014, relatif à l'opérationnalisation des engagements de Sharm El Sheikh concernant l'accélération de la réalisation des objectifs de l'eau et de l'assainissement en Afrique, sous le leadership de Son Excellence Monsieur Paul KAGAME ;
- ✓ Atelier de préparation méthodologique du processus KAP, tenu les 30 et 31 juillet 2014, à Addis Abéba, avec la participation du Point Focal du Mali ;
- ✓ Transmission des données d'évaluation des besoins nationaux en ligne d'août à septembre 2014 ;
- ✓ Définition du cadrage du KAP, pour cinq millions de personnes cibles en milieu rural, pour une enveloppe financière de base de cinquante (50) millions d'euros, répartie entre dix pays : le Burundi, la République Centrafricaine, le Tchad, le Lesotho, le Libéria, le Madagascar, **le Mali**, la Mauritanie, la Sierra Leone et le Soudan du Sud.

La protection durable des ressources en eau est améliorée

- ✓ Dans le cadre du suivi de la qualité de l'eau, au total, 3817 analyses physico-chimiques, 6928 analyses bactériologiques et 134 analyses sédimentologiques ont été effectuées par le Laboratoire National des Eaux en 2014.

- ✓ Dans le cadre du Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le bassin du Niger (DREGDE), toutes les études (APS, EIES, ES et APD) sont achevées. L'avis de non objection de la banque mondiale pour le démarrage effectif des travaux d'aménagement de la plaine de Diambacourou est attendu. L'ONG chargée de l'appui conseil auprès des populations a été recrutée. Le lancement des travaux d'aménagement du périmètre maraîcher de 5,0 ha des femmes est effectif depuis le 4 décembre 2014.
En ce qui concerne la restauration des écosystèmes pastoraux- aménagement des bourgoutières, la réception définitive des travaux de régénération des bourgoutières a été réalisée du 11 au 15 décembre 2014 dans la région de Mopti. Les superficies aménagées en bourgou sont de 706 ha sur une prévision de 500 ha. Les animaux de trait et de lait se composant de 20 génisses, 1 géniteur, 10 ânes, 6 bœufs de trait par site ont été acquis sur les sites de Youwarou, Dialloubé et Douentza.
S'agissant de la restauration des berges, il a été procédé à la réception provisoire de 1 560 ml de protection mécanique à Sofara et de 420 ml à Gnimitongo, de même que la réception définitive de la protection biologique en vétiver.

La Prévention des inondations, de la sécheresse et autres impacts des changements climatiques est assurée pour protéger les populations

- ✓ Dans le domaine de l'inventaire et la délimitation des zones à risques d'inondation ou de sécheresse, le décret N° 2011-780/P-RM du 05 décembre 2011 portant définition et procédures de délimitation des périmètres de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine a été adopté. Ses textes d'application sont toujours en cours d'élaboration.
- ✓ Dans le cadre du Protocole d'Outil de Prédiction de l'Inondation dans le Delta Intérieur du Niger (OPIDIN), sur la base d'un financement d'un montant de 6 293 296 F CFA, la DNH a mené les activités suivantes : (i) la collecte d'informations hydrologiques à partir des stations de référence du Delta (Mopti sur le Bani, Aka et Diré sur le Niger) ; (ii) le traitement, l'analyse et la saisie des données dans la base Hydraccess; (iii) la prédiction de la crue de 2014 en fonction des pluies enregistrées sur le haut bassin du Niger : niveau d'eau maximum atteint (595cm) le 23 octobre 2014 à Mopti contre une valeur observée de 621 cm le 14 octobre 2013, soit un déficit de 26 cm; (iv) la formation des administrateurs de la DNH à travers la tenue d'un atelier sur l'Outil du 04 au 05 septembre 2014 à Bamako de même qu'une formation continue des autres agents en période de campagnes à la DNH pour la maîtrise de l'Outil.
- ✓ Dans le cadre du renforcement de ses capacités, la Division Suivi et Gestion des Ressources en Eau (DSGRE/DNH) en rapport avec la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), – structure de coordination de la plateforme Nationale de prévention et de gestion des catastrophes au Mali, a participé à plusieurs rencontres, notamment : réunion du jeudi 13 février 2014 à l'AEDD à Bamako, dans le cadre de la mise en place des bases de données nationales sur la lutte contre la désertification, la gestion durable des terres et l'adaptation aux changements climatiques ; première session du Comité de pilotage du Fonds Climat Mali tenue le 18 Mars 2014 à Bamako ; séances de travaux de la plateforme Nationale de Réduction des Risques de catastrophes à la DGPC.
- ✓ Atelier régional de préparation du Projet de Résilience face aux Catastrophes dans le Sahel (PRECA-SAHEL) tenu à Niamey du 17 au 19 septembre 2014. L'objectif de

ce projet est d'accroître la résilience du Sahel face aux catastrophes (événements météorologiques extrêmes et changements climatiques) à travers le renforcement des capacités des institutions nationales et régionales chargées de la gestion des ressources en eau, des risques de catastrophes et de la météorologie.

Indicateurs de l'objectif immédiat n°3

L'indicateur en gras dans le tableau suivant représente un des indicateurs retenus en priorité par le Ministère en charge de l'eau. Il s'agit du nombre d'analyses physico-chimiques et bactériologiques.

Tableau n° 15 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°3

RESULTATS ATTENDUS 2014	INDICATEURS	OBJECTIF 2014	RÉSULTAT 2014
R3.1. Le système national d'information sur l'eau est fonctionnel et performant (ressources et utilisations)	3.1.1. Nombre de bulletins d'annonce	ND	0
	3.1.2. Nombre de bulletins hydrologiques produits et publiés	52	52
	3.1.3. Nombre de stations de mesures suivies (hydrométriques et piézométriques)	189	189
	3.1.4. Nombre de bulletins de la qualité de l'eau produits et publiés	52	52
	3.1.5. Nombre de campagnes de jaugeage	3	3
	3.1.6. Nombre d'annuaires hydrologiques produits et publiés	1	1
	3.1.7. Nombre de stations réhabilitées		
R3.2. L'allocation des ressources en eau entre les différents usages est rationalisée et améliorée	3.2.1. Nombre d'outils d'allocation des ressources en eau opérationnels	1	1
	3.2.2. Nombre de réunions de suivi de la courbe optimale de gestion de la retenue de Sélingué	12	12
	3.2.3. Nombre de réunions tenues par la Commission Permanente des Eaux de l'OMVS (CPE)	6	3
R3.3. Les acteurs à tous les niveaux comprennent et appliquent la GIRE	3.3.1. Nombre de comités locaux fonctionnels	ND	8
	3.3.2. Nombre de rapports d'activités PDSEC parvenus à la DNH	ND	0
R3.4. Les cadres de concertation sont fonctionnels de façon optimale à tous les niveaux	3.4.1. Nombre de rapports d'activités produits	1	1
	3.4.2. Nombre de réunions de concertation tenues par région	4	3
	3.4.3. % de cadres de concertations fonctionnels	100%	36%
	3.4.4. Nombre de conventions, Accords et traités sous régionaux et internationaux mis en œuvre	6	6
R3.5 La protection durable des ressources en eau est assurée	3.5.1. Nombre d'analyses physico-chimiques	ND	3817
	3.5.2. Nombre d'analyses bactériologiques	ND	6928

RESULTATS ATTENDUS 2014	INDICATEURS	OBJECTIF 2014	RÉSULTAT 2014
	3.5.3. Nombre de mesures hydrosédimentologiques	ND	134
	3.5.4. Nombre de bulletins produits et publiés sur la qualité de l'eau	52	52
	3.5.5. Nombre de points d'eau suivi par région sur la qualité de l'eau par le LNE	ND	ND
R3.6 La Prévention des inondations, de la sécheresse et autres impacts des changements climatiques est assurée pour protéger les populations	3.6.1 Nombre de localités à risques sensibilisées	ND	0

3.1.4 OBJECTIF N°4 : AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU DE FAÇON EFFICACE ET EFFICIENTE

Rappel des résultats attendus pour 2014

Les résultats attendus au titre de cet objectif sont les suivants :

- Les capacités des structures de l'État sont renforcées pour améliorer la qualité de l'offre de service public de l'eau ;
- Les collectivités territoriales sont capables d'assurer leurs rôles et responsabilités dans le sous-secteur de l'eau ;
- Les capacités des opérateurs privés sont renforcées pour l'amélioration de la qualité, des coûts et délais du service de l'eau ;
- Les procédures, délais et coûts sont suivis régulièrement et améliorés ;
- La programmation et le suivi des projets et des programmes sont coordonnés par la DNH pour garantir la visibilité globale du sous-secteur ;
- Un cadre institutionnel et organisationnel performant du sous-secteur Eau est mis en place et est opérationnel ;
- Les dispositifs d'information et de communication du secteur sont améliorés dans le sens d'un meilleur service aux acteurs et usagers.

Résultats atteints en 2014

Les capacités d'intervention des structures de l'Etat sont renforcées

Concernant les moyens humains, la Direction Nationale de l'Hydraulique a été renforcée en personnel à travers le recrutement au niveau de la fonction publique de quatre (4) agents dont 2 Ingénieurs, 1 Technicien de l'Industrie et des Mines, et 1 attaché d'administration. La répartition de ces 4 agents est la suivante : Kayes (1 Technicien), Koulikoro (1 Ingénieur), Sikasso (1 Technicien), Ségou (1 attaché d'administration).

Dans le cadre de la poursuite de la déconcentration des services de la DNH, le Décret n° 10-065/P-RM du 1er février 2010 fixe la création de l'ensemble des Directions Régionales et Services locaux de l'hydraulique, et le Décret N° 10-067/P-RM du 1er février 2010 détermine le cadre organique de ces services déconcentrés. Cependant, des efforts doivent être fournis pour les rendre fonctionnels en les dotant en ressources humaines et financières.

Suivant le cadre organique, les effectifs en personnel prévu de la DNH et de ses services déconcentrés (9 DRH et 49 SLH dont 26 SLH fonctionnels) sont de 572 agents pourvus à 26% (150 agents). La répartition est la suivante : DNH : 49 agents pourvus sur 63 agents prévus (78%), DRH : 62 agents pourvus sur 117 agents prévus (53%), SLH : 39 agents pourvus sur 392 agents prévus (10%). Il est à noter que dix (10) agents ont fait valoir leur droit à la retraite en 2014 pour compter du 01 janvier 2015 : 2 Ingénieurs Industrie et Mines, 4 Techniciens, 1 agent technique, 2 chauffeurs et 1 secrétaire.

Avec le retour de l'Administration dans les Régions de Tombouctou, Gao et Kidal, le personnel des trois DRH concernées redéployé au niveau de la DNH (10 agents) et des autres DRH : Kayes (4 agents), Bamako (6 agents), Sikasso (2 agents), Ségou (2 agents), Mopti (2 agents) a été réaffecté dans les Directions Régionales respectives.

Cependant, depuis les événements du 17 mai 2014 à Kidal, tout le personnel de la DRH – Kidal, hormis un seul agent, est à Bamako, au niveau de la DNH. Ce personnel travaille de concert avec les autorités régionales de Kidal qui résident à Bamako.

La capacité opérationnelle des structures d'intervention a été renforcée en 2014 par l'équipement des Directions Régionales, des services locaux et des divisions centrales en moyens matériels : ordinateurs (2 portables et 5 fixes), onduleurs (02), imprimantes en couleur (07), imprimantes en noir/blanc (02), photocopieuse (02), tablette pour écran plat (02), bureaux Ministre (05), fauteuils-ministre (05), chaises visiteur (50), machines à calculer (05) et fournitures de bureau, soit à travers le Budget national, soit à travers les financements extérieurs.

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs, le tableau n°16 ci – dessous fournit le détail des formations effectuées au cours de l'année 2014, à travers la mise en œuvre des projets et programmes financés par : GIZ, ADENORG, OCHA, UNICEF, CARE – MALI, UNICEF, PAGIRE FAE-BAD, LUX-DEV, PAPAM/ASAP, UNESCO, SNV, CEDEAO, Programme Saoudien de Forages, de Puits et de Développement Rural en Afrique, Handicap International, etc.

Tableau n° 16 : Formations reçues - 2014

Période / lieu	Description thème	Nombre Participants	Moyen de réalisation
Du 21 au 31 janvier 2014 à Kayes	Formation des Associations d'Usagers d'adduction d'eau Potable (AU-AEP) à l'utilisation du logiciel de traitement des données d'exploitation des systèmes d'Adduction d'eau potable en Région de Kayes, (GINFO).	1	GIZ
Du 10 au 21 février 2014 à Ouagadougou	Formation sur la GIRE	1	
21 février 2014 à Tombouctou	Atelier de formation des formateurs de l'ONG ADENORD-Mali sur le suivi de la mise en œuvre des plans et programmes de développement local	1	ADENORD
Du 04 au 05 mars 2014 à Tombouctou	Formation sur la gestion des outils de l'information	1	OCHA

Période / lieu	Description thème	Nombre Participants	Moyen de réalisation
Du 24 et 25 mars 2014 à Sévaré	Atelier de Dissémination du Plan de Développement Accéléré des Régions Nord du Mali à Sévaré	1	
Du 25 au 27 mars 2014 à Sévaré	Atelier de formation en Hydrogéologie Appliquée aux techniques de forages manuels à Sévaré.	2	UNICEF
Du 07 au 09 avril 2014, à Ouagadougou	Séminaire international sur le suivi évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement sous le parrainage de CARE Mali à travers son projet WASH plus	1	CARE - MALI
Du 15 au 16 Avril 2014 à Sévaré	Formation des HACT et FACE et APPROVISIONNEMENTS de l'UNICEF	2	UNICEF
Mai 2014 (2 jours)	Formation sur les procédures de décaissement des projets financés par les Nations Unies	2	UNICEF
30 juin au 02 juillet 2014 à Bamako	Atelier de formation des points focaux des DRH et DNH sur le SINEAU	1	PAGIRE FAE-BAD
Du 30 Juin au 03 Juillet 2014 à Bamako	Système d'Information Gestion des Points d'Eau au Mali (SIGMA)	1	PAGIRE-FAE-BAD
Du 31 juillet au 01 août 2014 à Bamako	Formation de base en système d'information géographique	1	OCHA
Du 11 août au 05 septembre 2014 à Bamako	Formation d'initiation en informatique	14	LUX-DEV
Du 18 au 20 Aout 2014 à Bamako.	Formation des administrateurs et rédacteurs à la MAJ du site WEB de la DNH		
Du 18 au 21 Août 2014 à Koulikoro.	Mise à niveau du dispositif de suivi évaluation du projet d'accroissement de la production agricole	1	PAPAM/ASAP
Du 01 au 09 Septembre 2014 à Bamako	Méthode d'estimation de la recharge des eaux souterraines dans les zones arides et semi-arides et techniques de gestion de la recharge artificielle	1	UNESCO
Du 24 septembre au 03 octobre 2014	Formation des artisans réparateurs de pompes à motricité humaine	1	SNV
Du 15 au 19 septembre 2014 à Niamey	Atelier régional de renforcement de capacités des cadres des pays et des organismes de bassins de l'espace CILSS/CEDEAO sur la Gestion des bases de données hydrologiques à l'aide de l'outil HYDROMET.	1	CEDEAO
Du 30 Septembre au 01 Octobre 2014 à Sévaré	Préparation et la réponse aux urgences (Eau, Hygiène, Assainissement, Santé, Education, Protection civile et Nutrition)	1	UNICEF
Du 15 au 16 Octobre 2014 à Bamako	Atelier de partage d'information et d'échange sur le Projet pilote de mise en	40	UNICEF

Période / lieu	Description thème	Nombre Participants	Moyen de réalisation
	œuvre des forages manuels dans la région de Mopti (DNH et DRH)		
Du 24 au 26 Novembre 2014 à Koulikoro.	Maintenance et réparation des Pompe à Motricité Humaine, (PMH).	3	Programme Saoudien de Forages, de Puits et de Développement Rural en Afrique
Du 27 au 29 Novembre 2014 à Koulikoro.	Maintenance Système Hydraulique Villageoise Améliore (SHVA).	1	Programme Saoudien de Forages
Du 01 au 11 décembre 2014 à Bamako	Formation sur la réponse WASH en situation d'urgence	1	UNICEF
Du 22 au 23 décembre 2014 Tombouctou	Formation inclusion donnée dans le cadre du projet du cadre commun WASH LRRD	1	Handicap International

Les collectivités territoriales sont capables d'assurer leur rôle dans le secteur de l'eau :

Dans le tableau ci-dessous figure la situation du transfert de compétences en matière d'hydraulique sur l'ensemble du territoire national :

Tableau n° 17 : Transfert de compétences aux communes – 2014

Région	Nombre de Décisions signées	Nombre Cumulé de Décisions signées	Nombre de communes formées	
			Transfert de compétence	Délégation de l'exploitation à des Opérateurs Privés
Kayes		129	129	1
Koulikoro		106	106	7
Sikasso		147	147	1
Ségou		118	118	0
Mopti		107	107	7
Tombouctou		51	51	2
Gao		24	24	4
Kidal		11	11	0
Bamako	6	6	6	0
TOTAL :	6	699	699	22

NB : Au total, 699 décisions de transfert de compétences ont été signées. Il reste 4 décisions à faire signer respectivement au niveau des Régions de Koulikoro (Koulikoro et Kati), Mopti (Mopti) et Tombouctou (Tombouctou).

Au niveau régional, les DRH et SLH apportent de l'appui-conseil aux collectivités territoriales en ce qui concerne : (i) l'information et la formation du conseil communal, (ii) le diagnostic technique des installations existantes, (iii) la préparation de dossiers d'appel d'offres, (iv) la formation au suivi de la délégation de gestion.

Les capacités des opérateurs privés sont renforcées pour l'amélioration de la qualité, des coûts et délais du service de l'eau

Pour contribuer à l'amélioration de la qualité et de la durabilité du service de l'eau en milieu rural et semi-urbain à travers la réduction des durées et des fréquences des pannes, un atelier de formation relative à la mise à niveau et aux outils de maintenance et d'entretien des équipements a été tenu dans chacune des régions de Kayes, Sikasso, Tombouctou et Gao sur appui de l'UNICEF et de certains projets de la DNH. Ont pris part à ces ateliers, tous les acteurs concernés (Elus, exploitants, maintenanciers).

Par ailleurs, pour appuyer les opérateurs STEFI en renforcement de capacités à travers des formations, un atelier de formation des AUAEP relative à l'utilisation du logiciel de traitement des données d'exploitation des systèmes d'adduction d'eau potable a concerné 13 centres AEP dans la Région de Kayes sur appui GIZ.

La délégation de la gestion du service public de l'eau au secteur privé se poursuit. Au cours de l'année 2014, aucun contrat de délégation de gestion de centres AEP n'a été signé. Il est à noter que 22 centres AEP sont gérés par le secteur privé à la date du 31 décembre 2014. Les activités contractuelles ont été résiliées au niveau du centre de Douentza dans la région de Mopti.

Tableau n° 18 : Le résumé de la situation 15

Region	Centres	Opérateur Privé	Date Signature	Contrat en cours	Contrat non démarré	DAO Lancé	Observations
Kayes	Kéniéba	Solar Mali	sept-13	1			
Koulikoro	Didiéni	Société TABITAL - SARL			1		
Koulikoro	Dilly	Groupement Entreprises - Kouna Certic	mars-11	1			
Koulikoro	Fana	TILGAZ en 2010	2010	1			
Koulikoro	Goumbou	Groupement Entreprises - Kouna Certic		1			
Koulikoro	Kalaban Coro	TILGAZ en février 2009	févr-09	1			
Koulikoro	Kolokani	GEI Dj Sanuma en janvier 2010		1			
Koulikoro	Ouélessébougou	Groupement Entreprises - Kouna Certic	déc-11	1			
Koulikoro	Tienfala	Electronic ABC en janvier 2010		1			
Sikasso	Zégoua	Groupement Entreprises - Kouna Certic	févr-12	1			
Sikasso	Koury	TILGAZ en septembre 2013	sept-13	1			
Sikasso	Kadiolo					1	
Mopti	Bandiagara	EDM en janvier 2010		1			
Mopti	Bankass	Entreprise Etienne Téssougé	févr-09	1			
Mopti	Djénné	Entreprise Faso Djigui en avril 2009		1			
Mopti	Douentza	Société TABITAL - SARL en janvier 2010		0			Non renouvelé
Mopti	Hombori	GIE ADGAE en janvier 2010		1			
Mopti	Koro	S.E.B.K - SARL Koro	août-08	1			
Mopti	Youwarou	GIE Energie du Nord - GIE Dental Foyre	janv-10	1			
Tombouctou	Diré	Groupement HARI	sept-08	1			
Tombouctou	Goundam	TILGAZ			1		
Tombouctou	Niafunké	GIE OR BLEU		1			
Tombouctou	Tonka	GIE HAMI			1		
Gao	Ansongo	TILGAZ	août-08	1			
Gao	Bamba	GIE ZANI BOUME	août-08	1			
Gao	Bourem	GIE - KOIRA FAABA	juin-08	1			
Gao	Ménaka	Société Petroleum Compagny	août-08	1			
Total				22	3	1	

En ce qui concerne le renforcement de la capacité des acteurs du secteur privé dans le cadre du Partenariat Public-Privé, un exercice pilote a été réalisé en 2011, avec l'appui de la Banque Mondiale dans le cadre de l'amélioration du service public de l'eau à travers de mécanisme de gestion et de régulation par des dispositifs de collecte, d'analyse et de partage des données techniques et financières des services d'eau potable.

Une réflexion est en cours dans le cadre de la mise en place d'un mécanisme de financement (plan d'affaires) combinant subvention et emprunt afin de permettre à des délégataires et/ou des communes de réaliser des investissements d'extension ou de densification de réseaux, suite à l'étude d'un modèle de partenariat avec les établissements bancaires maliens réalisée en 2010 et l'atelier d'échanges avec les banques, les collectivités territoriales, les opérateurs privés et les structures techniques tenu en juillet 2011 à Bamako.

Les procédures, délais et coûts sont suivis régulièrement et améliorés

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes, la Direction Nationale de l'Hydraulique a capitalisé en 2010 l'ensemble des marchés d'approvisionnement en eau potable passés sur l'ensemble du territoire du Mali afin de vérifier que les coûts d'exécution sont bien en adéquation avec les coûts de programmation. Ces prix couvrent l'ensemble des types de réalisation (forages avec PMH, AEP, puits). En fonction de ces données, les coûts moyens ont été ajustés et serviront pour l'actualisation du CDMT 2016-2018.

En ce qui concerne les procédures et les délais, il est à noter la lenteur dans la mise en œuvre des programmes et projets nationaux du fait de lourdeurs dans les circuits administratifs de passation des marchés et la mobilisation des financements. A cela s'ajoute la restriction opérée sur les crédits alloués pour financer lesdits marchés, suite au collectif budgétaire. Cette contrainte a occasionné la suspension des procédures de passation des marchés et des financements au titre de l'année 2014. A titre d'exemple, le plan de passation des marchés de la DNH au titre de l'exercice 2014 prévoyait 33 marchés ainsi répartis : (i) 7 marchés de prestations intellectuelles dont 0 marché signé ; (ii) 8 marchés de fournitures et services dont 4 marchés signés ; (iii) 18 marchés de travaux dont 2 marchés signés.

Toutefois, pour minimiser l'impact de cette situation, une requête a été introduite auprès du Ministre de l'Economie et des Finances pour autoriser la poursuite des processus de passation des marchés entamés et la prise en charge financière des prestations et travaux y afférents sur l'exercice 2015.

Aussi, dans le même souci, il a été procédé à des réaménagements de composantes au niveau de certains projets pour permettre la consommation des fonds disponibles après la restriction budgétaire. C'est le cas du projet "Entretien du chenal navigable du fleuve Niger - Construction de quai (Aka dans la région de Mopti)" où le réaménagement opéré a conduit à la pose de 30 balises en lieu et place de la mise en oeuvre des deux composantes essentielles à savoir : (i) la construction du quai de Aka ; (ii) la pose de 80 balises.

La même opération a été effectuée pour le compte du projet "Programme d'urgence" où les fonds résiduels issus de la coupure budgétaire ont été utilisés pour la réalisation de 3 forages au profit des communautés nécessiteuses.

Globalement, le taux de passation, mesuré sur le segment du processus allant de la préparation du dossier d'appel d'offres à la mise en place du contrat de réalisation des prestations, est de 6 marchés conclus sur 33 soit 20%. Ce ratio est en net recul par rapport aux performances de la gestion de 2011, estimées à 62% et considérées comme données de référence, si abstraction est faite des statistiques de la crise socio-politique et sécuritaire qu'a connue le pays en 2012 dont les conséquences pèsent sur le développement du secteur.

La programmation et le suivi des projets et des programmes sont coordonnés par la DNH pour garantir la visibilité globale du sous-secteur

Par rapport à ce résultat, un certain nombre d'activités ont été réalisées en 2014, notamment dans le cadre de l'appui à la préparation et à la mise en œuvre du Programme Sectoriel Eau et Assainissement (PROSEA). Il s'agit de :

- ✓ la poursuite de la révision des indicateurs ainsi que la définition de valeurs de référence et de valeurs cible pour mieux évaluer le progrès du sous-secteur eau, de même que la révision du canevas des rapports périodiques (trimestriel et annuel) et l'élaboration d'un plan de travail annuel conformément au cadre logique révisé de la DNH et de ses services déconcentrés ;
- ✓ L'internalisation des fiches de postes dont le but est de permettre à la DNH et à ses services déconcentrés d'assurer pleinement leurs missions en se dotant des compétences nécessaires pour atteindre les objectifs fixés à travers la définition et la compréhension claire des rôles et responsabilités du personnel (compréhension des relations hiérarchiques, description détaillée des tâches et missions du poste ainsi que les exigences), les propositions de réformes pour la gestion du personnel et la mise en œuvre du nouveau cadre organique ;
- ✓ L'actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2015-2017) ;
- ✓ La collecte des informations de suivi des projets et programmes ;
- ✓ La formation des acteurs DNH et DRH à la programmation ;
- ✓ Le renseignement de la batterie d'indicateurs relatifs au BPO Eau y compris les huit (8) indicateurs clés choisis par le Ministère en charge de l'Eau dans le cadre du suivi des performances du secteur.

Un cadre institutionnel et organisationnel performant du sous-secteur Eau est mis en place et est opérationnel

En ce qui concerne ce résultat, il est à noter la participation de la DNH à certains ateliers de plaidoyer organisés par la société civile (CN-CIEPA, CAEPHA, Groupe Pivot) relatifs à la diffusion du code de l'eau, à la mise en œuvre des engagements SWA pris à Washington en avril 2014 lors de la troisième rencontre de haut niveau, relatifs à l'accélération de la réalisation des objectifs de l'eau et de l'assainissement.

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes institutionnelles du sous-secteur de l'eau, il est à souligner la participation de la DNH aux réunions du Comité de Pilotage de la Réforme Institutionnelle des secteurs de l'Electricité et de l'Eau potable. Les activités ont porté sur les affectations des biens de l'activité Eau de EDM SA aux trois sociétés, les bilans d'ouverture, l'actualisation du chronogramme relatif au plan d'actions de la réforme, la disponibilité des contrats de concessions et d'affermage et de leurs annexes.

Par ailleurs, il est à noter la signature d'un protocole de partenariat SOMAPEP/DNH/DRH relatif à la relève des compteurs de production d'eau potable dans le périmètre concédé au niveau régional.

Les dispositifs d'information et de communication du secteur sont améliorés dans le sens d'un meilleur service aux acteurs et usagers

Pour renforcer l'accueil, l'information et l'orientation pour un meilleur service aux acteurs et usagers, un bureau a été créé à cet effet et s'inscrit dans le cadre des mesures prévues pour la modernisation de l'Administration afin de rendre les services publics plus communicatifs et plus accueillants.

Dans le cadre du renforcement de la gestion documentaire et la communication pour un meilleur service aux acteurs et usagers de l'eau, la DNH a mis en place un système d'information documentaire afin d'optimiser les méthodes de gestion des fonds documentaires et archivistiques à travers un archivage physique des fonds documentaires existants, la numérisation desdits fonds et la formation des utilisateurs gestionnaires. Il est, cependant à noter qu'au cours de l'année 2014, le système n'a pas été opérationnel, suite à une panne du serveur.

En ce qui concerne la mise en ligne et mise à jour du site web de la DNH, un appui GIZ a permis la relance de cette activité en rapport avec la société Afrik.m en 2013. Présentement, le site web de la DNH est opérationnel sous la nouvelle adresse : **www.dnhmali.org**

Pour faciliter une meilleure communication à l'interne de la DNH, il a été mis en place un système de câblage informatique et une plate forme intranet et messagerie collaborative avec l'appui de la GIZ. Actuellement, les réseaux intranet et internet sont fonctionnels.

Indicateurs de l'objectif immédiat n°4

Les indicateurs retenus par le Ministère en charge de l'eau, concernant l'objectif n°4 figurent en gras, dans le tableau suivant :

Tableau n°19 : Indicateurs relatifs à l'objectif immédiat n°4

RESULTATS ATTENDUS 2013	INDICATEURS	OBJECTIF 2014	RÉSULTAT 2014	
R4.1. Les capacités des structures de l'Etat sont renforcées pour améliorer la qualité du service public de l'eau	4.1.1. Nombre d'agents formés	ND	45	
	4.1.2. Nombre de structures équipées	64	42	
	4.1.3. Taux d'accroissement des budgets de fonctionnement :	niveau national	10%	-13,7%
		niveau régional	10%	15%
R4.2. Les collectivités territoriales sont capables d'assurer leurs rôles et responsabilités dans le sous-secteur de l'eau	4.2.1 Nombre de communes formées ; 4.2.2 Pourcentage (%) de communes ayant passé un contrat avec un opérateur Stefi 4.2.3 % EPEM réalisés directement par les collectivités territoriales			

RESULTATS ATTENDUS 2013	INDICATEURS	OBJECTIF 2014	RÉSULTAT 2014
R4.3. Les capacités des opérateurs privés sont renforcées pour l'amélioration de la qualité, des coûts et délais du service	4.3.1. Pourcentage (%) EPEM sous gestion privée	ND	ND
	4.3.2. Nombre de gestionnaires formés	ND	0
R4.4. Les procédures, délais et coûts sont régulièrement suivis et améliorés	4.4.1. Les Référentiels de prix (ouvrages, eau) et de délais sont disponibles	disponible	disponible
	4.4.2. Un calendrier d'élaboration du BPO existe avec des dates clés	oui	oui
R4.5. La programmation et le suivi des projets et programmes sont coordonnés par la DNH pour garantir la visibilité globale	4.5.1. Taux d'exécution du CDMT global : physique financier		11,4% 23,3%
	4.5.2. Taux d'exécution du CDMT physique par région		
	4.5.3. Proportion de population ayant accès à l'eau potable en milieu rural		61,8%
	4.5.4 Proportion de population ayant accès à l'eau potable en milieu semi-urbain et urbain		68,7%
	4.5.5. Taux national d'accès à l'eau potable		63,8%
R4.6. Un cadre institutionnel et organisationnel performant du sous-secteur Eau est mis en place et opérationnel	4.6.1. Nombre de documents de réformes ou de textes destinés à améliorer les performances du sous secteur produits et diffusés	1	0
R4.7. Les dispositifs d'information et de communication du sous-secteur sont améliorés	4.7.1. Nombre de visiteurs satisfaits de leur demande	ND	150
	4.7.2. Dernière date d'actualisation du site Web de la DNH	ND	ND

4 - BILAN FINANCIER

4.1 - Aperçu général

Au titre de l'année 2014, les dotations budgétaires et l'exécution financière tant au niveau du budget national qu'au niveau des financements extérieurs se présentent comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 20 : Budget et réalisations budgétaires 2014 – DNH¹

¹ Sources des données :

Financement sur ressources propres de l'Etat :

Prévisions budgétaires : Crédit notifiés (PRED)

Engagements et liquidations : PRED

Financement extérieur :

Prévisions budgétaires : Budget voté de l'Etat

Engagements et liquidations : Renseignement des projets

<i>en FCFA</i>	Dotation	Réalisation
Budget national	1 129 520 000	1 104 513 420
Ressources extérieures	35 980 645 335	7 529 619 976
Total	37 110 165 335	8 634 133 396
Part des ressources propres	3,04	12,79
Part des ressources extérieures	96,96	87,21

En 2014, les ressources propres de l'Etat constituent 12,8% des dépenses réalisées contre plus de 32% en 2013, et représentent 3% des dotations budgétaires contre 8,2% en 2013. Cet écart s'explique en partie par les conséquences engendrées par la crise sociopolitique qu'a connue le pays à partir de mars 2012 et des effets du collectif budgétaire d'avril 2014 sur le budget spécial d'investissement avec une réduction de plus de 2 milliards de FCFA.

L'exercice 2014 a constitué le huitième exercice ayant été réalisé dans le cadre du Budget Programme par Objectif. Toutefois ni la structure du budget national, ni celle des projets et programmes en cours ne permettent encore d'éclater les réalisations budgétaires par objectifs et résultats du BPO Eau.

Comme il ressort du tableau n°20 suivant, un éclatement des dépenses réalisées montre que les salaires et les frais de fonctionnement sur le budget ordinaire de l'Etat demeurent minimes (6,8% du budget sectoriel total). En incluant les dépenses de fonctionnement au niveau des DRH, la part du fonctionnement par rapport au budget total du secteur se chiffre à 8%.

Tableau n°21 : Exécution par catégories budgétaires 2014 – programme DNH

<i>FCFA</i>	Personnel 61	Fonctionnement 62	Invest. et fonct. lié à l'invest. (5 23, 5 62)	Total
Budget National	586 954 000	100 799 000	416 760 420	1 104 513 420
Ressources extérieures	0	0	7 529 619 976	7 529 619 976
Total	586 954 000	100 799 000	7 946 380 396	8 634 133 396
Répartition en %	6,8	1,2	92,0	100,0

Les détails sur les dotations budgétaires et les dépenses réalisées par projet/programme tant au niveau du budget national qu'au niveau des financements extérieurs sont donnés en Annexe 3.

Bien que le BSI et les financements extérieurs comprennent parfois un appui au fonctionnement (« fonctionnement lié à l'investissement »), la question de la nécessité d'un niveau de financement adéquat du fonctionnement de la DNH et surtout des DRH se pose.

Il est évident que les ressources dont disposent aujourd'hui lesdites structures ne leur permettent pas d'exécuter correctement leurs tâches régaliennes en termes de suivi-évaluation, d'appui aux collectivités locales et aux bénéficiaires des investissements.

4.2 - Taux de réalisation budgétaire

Le taux global d'exécution financière du programme de la DNH pour l'exercice 2014 mentionné dans le tableau n°21 ci-dessous, se chiffre à **23,3%**. Le budget alloué sur ressources propres de l'Etat a été exécuté à hauteur de **97,8%**, tandis que le budget des ressources extérieures n'a connu qu'un taux de réalisation de **20,9%**.

Tableau n°22 : Taux d'exécution financière globale du programme de la DNH – 2014

Services et Projets	Financement intérieur				Financement extérieur	Total Général (1+2)
	Personnel 61	Fonctionnement (3 62)	Invest. et fonct. lié à l'invest. (5 23, 5 62)	Total 1	Invest. et fonct. lié à l'invest. (5 23, 5 62)	
Dotation	586 954 000	100 799 000	441 767 000	1 129 520 000	35 980 645 335	37 110 165 335
Réalisation	586 954 000	100 799 000	416 760 420	1 104 513 420	7 529 619 976	8 634 133 396
Tx d'exécution	100,0%	100,0%	94,3%	97,8%	20,9%	23,3%

La répartition du financement propre de l'Etat par catégorie budgétaire se présente comme indiqué dans le tableau n°22 ci-dessus : salaires : 100%, fonctionnement : 100% et BSI : 94,3%.

Toutefois, il est à noter qu'en plus de la timide reprise de la coopération au développement des partenaires techniques et financiers inhérente à la crise sociopolitique engendrée par les événements du 22 mars 2012, le modeste taux d'exécution constaté, notamment sur les financements extérieurs (20,9%) pourrait s'expliquer par les facteurs suivants :

- ✓ les inscriptions budgétaires annuelles dans la Loi des Finances étaient élevées suite à une programmation trop optimiste des responsables des projets/programmes ;
- ✓ la lourdeur de certaines procédures d'approbation des dossiers et de passation des marchés au niveau national et au niveau des PTF ;
- ✓ la défaillance de certains acteurs du secteur privé dans l'exécution des travaux et services ;
- ✓ la situation d'insécurité dans les régions du Nord et de Mopti ayant provoqué la suspension ou l'arrêt de la mise en œuvre de certains projets et programmes dans ces régions.

Les projets et programmes ayant encouru des taux d'exécution budgétaire relativement bas sont les suivants : le Projet Station compacte Missabougou (0%), le Programme d'appui dano-suédois au PROSEA (sous composantes Hydraulique rurale et Hydraulique urbaine : 3%), le Projet AEPA-Kabala (3%), le Programme mobilisation des ressources en eau en 1^{ère}, 2^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Régions (5%), le Programme AEP GSK (29%).

4.3 - Evolution des dotations et réalisations budgétaires

Les ressources allouées pour le programme de la DNH en 2014 (37,1 milliards de FCFA) sont inférieures à celles de 2013 (39,9 milliards de FCFA) avec une réduction de 65,4% des ressources propres de l'Etat et de 1,8% des ressources extérieures disponibles.

Tableau n°23 : Evolution 2013-2014 des dotations du programme de la DNH ²⁰

FCFA	2013	2014	Ecart	Réduction en %
Budget National	3 265 383	1 129 520	-2 135 863	-65,4
Ressources Extérieures	36 644 300	35 980 645	-663 655	-1,8
Total	39 909 683	37 110 165	-2 799 518	-7,0

La baisse substantielle des dotations sur ressources propres de l'Etat est principalement due au collectif budgétaire d'avril 2014 sur les investissements relatifs à l'amélioration de l'approvisionnement en eau de la population.

Tableau n°24 : Evolution 2013-2014 des crédits exécutés du programme de la DNH ²¹

FCFA	2013	2014	Ecart	Déviations en %
Budget National	3 136 964	1 104 513	-2 032 451	-64,8
Ressources Extérieures	6 582 475	7 529 620	947 145	14,4
Total	9 719 439	8 634 133	-1 085 306	-11,2

En dépit d'une augmentation substantielle des ouvrages réalisés en 2014 par rapport à 2013, la performance budgétaire n'a pas pu atteindre le niveau de 2013.

En plus des conséquences de la crise sociopolitique, cela s'explique par le fait qu'un grand nombre d'ouvrages étaient en cours de réalisation en fin de 2013 et pour lesquels l'essentiel de décaissements n'a pas été fait.

Bien qu'une priorité soit accordée par le Gouvernement à l'approvisionnement en eau potable, une analyse de l'évolution des ressources propres de 2007 à 2014 montre une diminution de 68% en ce qui concerne les dotations, malgré les besoins cruciaux d'investissement dans l'hydraulique surtout urbaine (Bamako).

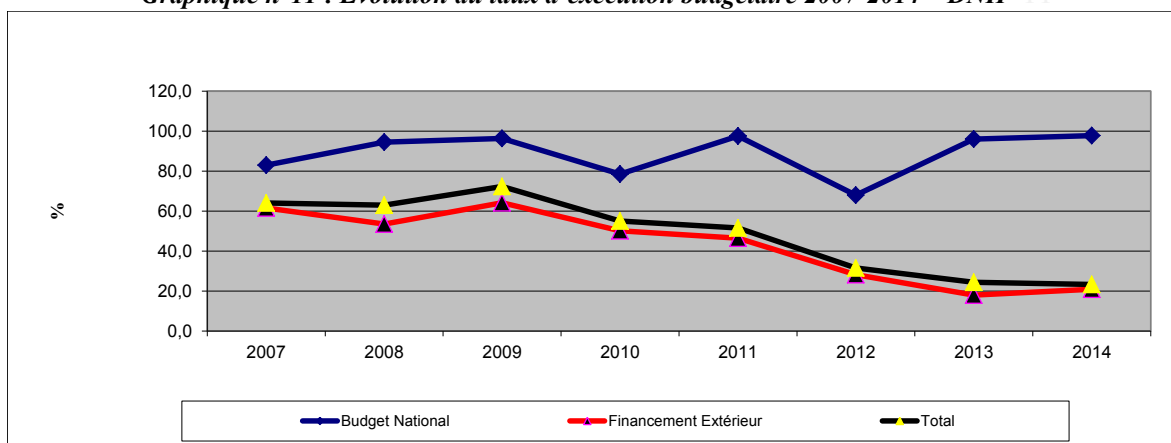
Par ailleurs, les ressources extérieures diminuent presque chaque année sur la période, de même que la capacité d'exécution de ces ressources qui demeure un problème non résolu et nécessite la mise en œuvre de mesures pouvant corriger la situation

Tableau n°25 : Evolution du budget de la DNH de 2007 à 2014 ²²

en milliers de FCFA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution 2007-2014 en %
Budget National	Dotation	3 513 474	9 661 908	8 445 924	5 790 531	2 989 853	3 146 034	3 265 383	1 129 520	-68
	Exécution	2 913 593	9 134 757	8 140 502	4 543 462	2 917 885	2 139 831	3 136 964	1 104 513	-62
	Taux d'exécution	82,9	94,5	96,4	78,5	97,6	68,0	96,1	97,8	18
Financement Extérieur	Dotation	26 344 000	32 408 000	25 052 000	27 363 000	26 873 277	34 050 250	36 644 300	35 980 645	37
	Exécution	16 202 518	17 345 170	16 086 106	13 719 100	12 471 749	9 603 750	6 582 475	7 529 620	-54
	Taux d'exécution	61,5	53,5	64,2	50,1	46,4	28,2	18,0	20,9	-66
Total	Dotation	29 857 474	42 069 908	33 497 924	33 153 531	29 863 131	37 196 284	39 909 683	37 110 165	24
	Exécution	19 116 111	26 479 927	24 226 608	18 262 562	15 389 635	11 743 581	9 719 439	8 634 133	-55
	Taux d'exécution	64,0	62,9	72,3	55,1	51,5	31,6	24,4	23,3	-64

L'amélioration du taux d'exécution budgétaire global du programme de la DNH constatée en 2009 (72%) n'a pas pu être maintenue et est ainsi passée de 31% en 2012 à 23% en 2014.

Graphique n°11 : Evolution du taux d'exécution budgétaire 2007-2014 – DNH



4.4 - Evolution des budgets alloués aux Services Régionaux de l'Hydraulique

Le budget de fonctionnement des DRH est alloué à travers les budgets des régions. Le montant alloué pour le fonctionnement des DRH varie d'une région à une autre, principalement en fonction des allocations que reçoivent certaines DRH sur le BSI ou directement à travers les projets et programmes en cours. En moyenne, l'allocation au fonctionnement des DRH était de 14,9 millions de FCFA en 2014. Le tableau suivant montre l'évolution des budgets de fonctionnement des DRH de 2013 à 2014 au niveau des budgets votés, des crédits alloués et des ressources exécutées.

Tableau no. 26 : Evolution du budget de fonctionnement des DRH de 2013 à 2014 (3-62 et 3-24)

	2013			2014		
	LF	Dotation	Réalisation	LF	Dotation	Réalisation
Kayes	6 340 000	5 452 400	5 436 630	8 125	8125000	8024984
Koulikoro	21 217 000	18 246 620	17 828 234	22 256 000	22256000	22247757
Sikasso	9 069 000	7 799 340	7 167 490	11 146 000	11146000	11414000
Ségou	14 885 000	12 801 100	12 286 354	15 212 000	15212000	15208669
Mopti	9 380 000	8 066 800	6 002 441	11 129 000	11129000	7241207
Tombouctou	10 945 935	10 945 935	7 264 999	16 968 000	16968000	15891577
Gao	3 552 015	3 552 015	0	18 005 000	18005000	13122723
Kidal	15 024 000	11 214 775	8 149 950	17 238 000	17238000	10087415
District Bamako	39 719 000	38 538 100	22 888 967	14 271 000	14 471000	14446810
TOTAL	130 131 950	116 617 085	87 025 065	134 350 000	134550000	117685142

Sources : Loi des Finance 2013 et 2014 et le PRED.

Le détail par nature de la dépense figure en Annexe 4.

A titre de comparaison, le crédit notifié pour le fonctionnement des DRH en 2013 se chiffrait à 116,6 millions de FCFA et le crédit réalisé est de 87,02 millions de FCFA, soit une moyenne de 12,9 millions de FCFA par Direction Régionale. S'agissant du budget 2014, il y a ainsi eu une augmentation de 15,4% au niveau des dotations et de 35,2% au niveau des dépenses exécutées. Il a été constaté que les crédits alloués ont connu une augmentation de plus de 15% de 2013 à 2014 au niveau du budget de fonctionnement des DRH, en l'occurrence dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal.

5 - ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE HARMONISEE – EXERCICE 2013

A - Faire l'état d'exécution des recommandations issues de la dernière revue eau et assainissement (DNH-DNACPN)

La feuille de route du PROSEA est l'outil de suivi de l'avancement des activités du programme. Celle issue de la septième revue annuelle sectorielle - exercice 2013, qui s'est tenue en mars 2014, s'articule autour de huit grands thèmes. L'état d'avancement de la mise en œuvre de ces recommandations se résume comme suit :

1. l'amélioration des mécanismes de suivi du PROSEA, notamment la poursuite et l'amélioration du travail de mise à jour régulière de la base de données SIGMA (définition et mise en œuvre d'une méthodologie de mise à jour) ; la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'actualisation de l'inventaire et à la codification des points d'eau modernes dans tout le pays ; l'amélioration du système de suivi du PROSEA par un plan de travail annuel basé sur l'atteinte des résultats, la standardisation des rapports périodiques en lien avec le cadre logique et une évaluation périodique de ces plans de travail. (DNH)

Dans le cadre de la poursuite et de l'amélioration du travail de mise à jour de la base de données SIGMA, des activités de perfectionnement de l'outil et d'assistance aux agents de la DNH et des DRH pour sa bonne maîtrise et son appropriation ont été menées au cours de l'année 2014 (maintenance des bases de données régionales, mise à jour, centralisation, synchronisation des données 2013 et 2014, etc.).

Toutefois, il est à noter que quelques difficultés subsistent dans le cadre de la maîtrise de l'outil par les agents en ce qui concerne certaines fonctionnalités, notamment le renseignement des AES/AEP. Par ailleurs, la qualité de la mise à jour de SIGMA3 n'est pas correctement assurée par la DDSSP, bien que le réseau intranet au sein de la DNH soit fonctionnel, suite à des difficultés d'ordre technique sur le serveur de la base de données SIGMA3. Aussi, il a été constaté que le nombre de réalisations mentionné dans les rapports des DRH est différent de celui existant dans la base de données SIGMA.

Concernant la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'actualisation de l'inventaire et à la codification des points d'eau moderne dans tout le pays, il est à noter l'absence de financement, bien que les termes de référence relatifs à l'inventaire exhaustif des points d'eau modernes soient élaborés.

S'agissant de l'amélioration du système de suivi du PROSEA à travers un plan de travail annuel (PTA) basé sur l'atteinte des résultats, la standardisation des rapports périodiques en lien avec le cadre logique et une évaluation périodique de ce plan de travail, son élaboration a démarré en décembre 2011 avec l'appui d'un consultant

national sur financement DANIDA (PADS) et s'est achevée en 2012. Sa mise en œuvre et son évaluation réalisées en 2013, se poursuivent.

2. l'amélioration des mécanismes de programmation et de concertation aux différents niveaux à travers l'élaboration d'un guide méthodologique à destination des Collectivités Territoriales (CT) et des services techniques déconcentrés pour la programmation et l'arbitrage décentralisé pour chacun des deux secteurs ; le renforcement du rôle des services déconcentrés et les Collectivités Territoriales dans le processus de planification ; la dynamisation des cadres de concertation Eau/assainissement à tous les niveaux avec la participation de l'ensemble des acteurs (y compris non étatiques); la conception d'un guide du maire en assainissement et d'un guide méthodologique pour l'élaboration d'un plan stratégique d'assainissement simplifié destiné aux Collectivités Territoriales. (DNH)

Concernant l'élaboration d'un guide méthodologique à destination des Collectivités Territoriales (CT) et des services techniques déconcentrés pour la programmation et l'arbitrage décentralisé pour chacun des deux secteurs, un atelier d'échanges a été tenu en juillet 2011 à travers la CPS-SEEUDE et les échanges ont porté sur les points suivants : (i) la capitalisation des expériences passées ; (ii) la définition d'une stratégie et des critères d'interventions, des coûts ; (iii) l'élaboration du guide et des modules de formations. A cet effet, un groupe de travail a été mis en place pour préparer l'élaboration du guide. Bien que les termes de référence soient élaborés et validés par le groupe de travail pour recruter un consultant, des difficultés ont été rencontrées, notamment la mobilisation du groupe de travail suite à ses multiples occupations et le manque de financement pour le processus de mise en œuvre sur le terrain.

Les services déconcentrés et les Collectivités Territoriales ont bénéficié dans le cadre du renforcement des capacités, d'un appui dans le processus de planification du CDMT 2016-2018 en décembre 2014.

Les cadres de concertation du secteur eau-assainissement (comités locaux de l'eau, revue des projets et programmes, revue sectorielle annuelle, comités de bassins, commission gestion des eaux de Sélingué et Markala) sont peu dynamiques, bien que des réunions se tiennent en cas de besoin.

3. Un meilleur ciblage des financements en milieu rural, quelle que soit leur nature ou source, par rapport aux besoins exprimés en terme de zone géographique et de type d'ouvrage en fournissant des efforts pour diriger les investissements vers les zones prioritaires en tenant compte de la programmation des Collectivités Territoriales comme outil d'aide à la décision principalement pour l'élaboration du CDMT. (DNH)

En 2014, au total 92 villages sans PEM ont été dotés en PEM au cours de l'année 2014 répartis dans les régions de Kayes (11), Koulikoro (18), Sikasso (24), Ségou (26), Mopti (6) et Tombouctou (7) soit une réduction de 6 points en pourcentage du nombre total de villages sans aucun PEM. La réalisation de ces points d'eau participe à

l'amélioration de l'équité dans l'accès à l'eau potable au Mali. En outre, il est à noter que les nouvelles réalisations ont essentiellement porté sur les types d'ouvrages en milieu rural (PMH, SHVA, PC et PM) qui constituent 76,0% de l'ensemble des réalisations contre 24,0% pour les réalisations des bornes fontaines et branchements particuliers (systèmes en réseau AEP/AES). Ce constat montre que le programme de la DNH et des autres acteurs se concentre davantage sur l'approvisionnement en eau potable en milieu rural.

4. L'amélioration de l'exécution des investissements en identifiant et réduisant les goulots d'étranglement à travers la réalisation d'une étude visant à cerner de façon précise les goulots d'étranglement dans les différentes étapes du processus de passation des marchés (de l'élaboration des dossiers d'appel d'offres à l'adjudication des marchés) ; la mise en place au sein des directions techniques d'un système de suivi continu et simple des différents marchés et le renseignement régulier des délais des différentes étapes à travers les rapports annuels de la DNH et de la DNACPN à partir de l'année 2011. (DNH)

Une étude a été conduite en 2011 avec l'appui de la KFW. Les résultats de cette étude ont mis en évidence un certain nombre de problèmes inhérents à la consommation des ressources financières mises à la disposition du sous-secteur ne dépassant guère 60 % en moyenne au cours de la période sous revue, en l'occurrence la faible capacité des structures de l'Etat en ressources humaines, la lenteur des procédures de passation des marchés, la cohabitation d'un certain nombre de procédures différentes suivant les sources de financement, des défaillances au niveau de la programmation et du suivi des activités et des ressources financières, et des coûts élevés des investissements.

L'étude a formulé des recommandations, notamment le développement des modalités d'anticipation dans la préparation, le lancement des dossiers d'appel d'offres, le dépouillement des appels d'offres et la préparation des contrats, l'amélioration du plan annuel de passation des marchés et son utilisation comme un outil de suivi, la mise en place d'un système de suivi de passation de marchés.

Bien qu'un plan annuel de passation des marchés soit élaboré chaque année en septembre conformément à l'arrêté n°2014-1323/MEF-SG du 25 avril 2014, il est à noter l'absence d'un système de suivi du processus de passation des marchés qui tient compte des délais prévisionnels du plan de passation, des différentes étapes (production des DAO de qualité y compris les dossiers techniques, analyse des délais et retards par étape et des causes des retards), de l'amélioration du taux d'absorption des ressources financières, du renforcement des capacités et de la collaboration entre les différents acteurs concernés, de la maîtrise du délai réglementaire des ANO des PTF et du circuit de signatures.

5. La poursuite des initiatives pour assurer la durabilité des investissements et de l'exploitation des AEP en veillant à ce que chaque collectivité recrute un opérateur STEFI conformément à la stratégie AEP avec l'appui de la DNH (préparation des Dossiers d'Appel d'Offres et finalisation des contrats) et le soutien des Partenaires Techniques et Financiers. (DNH)

En ce qui concerne le suivi technique et financier (STEFI), il est à noter que c'est une activité d'appui aux communes qui vise à les accompagner dans leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau. Ce dispositif a été mis en place en 1993 dans le cadre d'un financement de la KFW. Le STEFI est effectué suivant une procédure normalisée par un opérateur agréé, qui a pour principales missions de : (i) réaliser un audit de gestion semestriel des pièces comptables de l'Exploitant (Association d'Usagers de l'Eau – AUE en général), (ii) restituer les résultats de son audit d'une part à la commune, et d'autre part aux usagers, (iii) apporter un appui-conseil technique à l'exploitation auprès du personnel technique de l'AUE, notamment la résolution des problèmes techniques, l'acquisition de services de dépannage, de réparation ou d'équipements et fourniture de pièces de rechange auprès du secteur privé local.

Dans le cadre global du déploiement à l'échelle nationale de l'activité de suivi technique et financier de la gestion des réseaux AEP en milieu rural et semi-urbain et suite à l'étude concernant l'évolution du système STEFI entreprise en 2010 qui a mis en évidence sa pertinence et a déterminé la relation coût-qualité d'un service de contrôle efficace, une correspondance a été adressée aux sept (7) opérateurs STEFI présélectionnés pour leur recrutement par les communes.

A cet effet, les deux anciens opérateurs (2AEP dans la région de Kayes et GCS-AEP, le reste du territoire) ont entrepris des démarches auprès des communes pour la signature de contrats STEFI. Les résultats obtenus sont les suivants : GCS-AEP : 132 centres AEP suivis répartis sur 123 communes pour 73 contrats signés ; 2AEP : 126 centres suivis répartis sur 89 communes pour 77 contrats signés, soit au total 258 centres AEP répartis sur 212 communes pour 150 contrats signés.

6. Le renforcement des capacités d'interventions des services déconcentrés de l'Etat en ressources humaines et budget de fonctionnement afin d'améliorer sensiblement la qualité des infrastructures réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale avec un accent particulier sur la qualification des ressources humaines qui devra être en adéquation avec le cadre organique.

La capacité opérationnelle des structures d'intervention a été renforcée en 2014 par l'équipement des Directions Régionales, des services locaux et des divisions centrales en moyens matériels : ordinateurs, onduleurs, équipements et fournitures de bureau, soit à travers le Budget national, soit à travers les financements extérieurs.

Concernant les moyens humains, la Direction Nationale de l'Hydraulique a été renforcée en personnel à travers le recrutement au niveau de la fonction publique de quatre (4) agents en 2014 dont 2 Ingénieurs, 1 Technicien de l'Industrie et des Mines et 1 attaché d'administration.

Suivant le cadre organique, les effectifs en personnel prévu de la DNH et de ses services déconcentrés (9 DRH et 49 SLH dont 26 SLH fonctionnels) sont de 572 agents pourvus à 26% (150 agents). La répartition est la suivante : DNH : 49 agents pourvus sur 63 agents prévus (78%), DRH : 62 agents pourvus sur 117 agents prévus (53%), SLH : 39 agents pourvus sur 392 agents prévus (10%). Il est à noter que dix (10) agents ont fait valoir leur droit à la retraite en 2014 pour compter du 01 janvier 2015 : 2 Ingénieurs Industrie et Mines, 4 Techniciens, 1 agent technique, 2 chauffeurs et 1 secrétaire.

Concernant le fonctionnement, les crédits alloués ont connu une baisse substantielle depuis 2010 dans toutes les régions et à la DNH. De 2011 à 2012, une réduction de près de 50% a été constatée au niveau central et déconcentré, suite à la crise sociopolitique de mars 2012 qu'a connue le pays. La réduction s'est poursuivie de 2012 à 2014 au niveau de la DNH (2,3% et 13,7%). Un éclatement des dépenses réalisées montre que les salaires et les frais de fonctionnement sur le budget ordinaire de l'Etat demeurent minimales (6,8% du budget sectoriel total). En incluant les dépenses de fonctionnement au niveau des DRH, la part du fonctionnement par rapport au budget total du secteur se chiffre à 8%.

Bien que le BSI et les financements extérieurs comprennent parfois un appui au fonctionnement (« fonctionnement lié à l'investissement »), la question de la nécessité d'un niveau de financement adéquat du fonctionnement de la DNH et surtout des DRH se pose. Il est évident que les ressources dont disposent aujourd'hui lesdites structures ne leur permettent pas d'exécuter correctement leurs tâches régaliennes en termes de suivi-évaluation, appui aux collectivités locales et aux bénéficiaires des investissements.

7. Le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales dans leur rôle de maître d'ouvrage en élaborant et en diffusant des documents et supports nécessaires à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage, notamment les standards en matière d'infrastructures d'AEP et d'assainissement, la poursuite de l'exercice d'intégration de la programmation des CT dans le CDMT et la mise à disposition du répertoire des bureaux d'études et entreprises disponible auprès des directions techniques ; l'implication des Collectivités Territoriales dans toutes les phases de la maîtrise d'ouvrage ; la promotion des structures d'intercommunalité.

Des documents et supports relatifs à la maîtrise d'ouvrage ont été élaborés et diffusés au cours de certains ateliers de renforcement de capacités, notamment dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Mopti à travers le PADS-PROSEA.

Concernant les standards en matière d'infrastructures d'AEP, un groupe de travail a été mis en place au sein de la DNH et des termes de référence et une requête ont été élaborés pour le recrutement d'un consultant pour l'établissement d'un référentiel des standards d'infrastructures. Un document provisoire a été élaboré et doit être validé par l'ensemble des acteurs concernés.

Faute de ressources financières, l'exercice d'intégration de la programmation des CT dans le CDMT réalisé en 2009 dans sept (7) régions après la phase test de 2008 dans la région de Kayes n'a pu se poursuivre, malgré les résultats encourageants enregistrés.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes, les collectivités territoriales sont impliquées dans toutes les phases de la maîtrise d'ouvrage (planification, conception, réalisation et délégation de la gestion des infrastructures).

L'intercommunalité pourrait constituer une voie propice pour les réalisations importantes concernant plusieurs communes. Elle devrait être structurée sur la base d'accords contractuels juridiquement clairs et transparents et pourrait bénéficier de crédibilité vis-à-vis de l'Etat et de partenaires techniques et financiers pour assurer la maîtrise d'ouvrage. A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PADS-PROSEA, vingt un (21) regroupements de communes au niveau des régions de Koulikoro (8), Sikasso (6) et Mopti (7) ont été mis en place pour la réalisation d'infrastructures hydrauliques sous maîtrise d'ouvrage communale.

8. La poursuite de la réforme du sous-secteur eau dans le milieu urbain conformément au chronogramme prévisionnel avec la prise en compte des aspects relatifs à l'assainissement liquide, notamment la conduite de la réflexion sur les modalités de mise en place d'une redevance assainissement sur la facture d'eau ; la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement de la ville de Bamako en tenant compte des aspects institutionnels, de financement et de la pérennisation des ouvrages.

Les deux sociétés créées (SOMAPEP et SOMAGEP) ayant été opérationnelles à partir du 01 janvier 2011, leur bilan d'ouverture ainsi que celui de EDM-SA est en phase de finalisation, sur la base du bilan audité de EDM-SA arrêté au 31 décembre 2010 et de l'inventaire des biens par un commissaire aux apports. Les drafts des rapports d'affectation des biens et de bilan d'ouverture ont été transmis au MEE pour validation. Le contrat de concession Eau a été résilié, par décret pris en Conseil des Ministres. EDM-SA était initialement concessionnaire des deux activités jusqu'au 31 décembre 2020. Les contrats de concession électricité et eau, qui la liaient à l'État du Mali pour une période de vingt (20) ans à compter de janvier 2001, ne sont pas arrivés à terme et la réforme a ainsi constaté la fin anticipée du contrat de concession eau.

Le contrat de concession du secteur de l'électricité reste valable dans sa forme et son contenu avec EDM-SA. La personnalité morale de EDM-SA n'a pas été modifiée ; son capital social reste identique et l'actionnariat intègre toujours le partenaire IPS-WA.

Dans le souci d'assurer un développement harmonieux et durable du service d'eau potable en milieu urbain et semi-urbain, une Lettre de politique sectorielle de l'hydraulique urbaine dans le périmètre de la concession a été signée en mai 2013.

Une Commission de travail constituée de EDM, SOMAPEP, SOMAGEP et CREE a été mise en place pour actualiser le modèle financier de l'hydraulique urbaine et la détermination de la rémunération de la SOMAPEP (Pp) et de la SOMAGEP (Pe).

Les contrats (contrat de concession et contrat plan de la SOMAPEP et contrat d'affermage et contrat de performance de la SOMAGEP) ont été signés en mai 2013.

- 9. le passage à l'Appui Budgétaire Sectoriel (ABS) prévu en 2012** pour le sous-secteur de l'eau, doit faire l'objet d'une nouvelle planification, compte tenu d'un certain nombre de problèmes persistants, principalement liés à des réformes du système budgétaire au Mali et sur lesquels les directions techniques que sont la DNH et la DNACPN ont peu de pouvoir d'une part, et du fait que la mise en œuvre de l'ABS ne pourra se faire que si le nombre de partenaires techniques et financiers et le volume des financements sont suffisants, d'autre part.

Aucun commentaire de la part de la DNH.

ANNEXES

REALISATIONS 2014 DES PROJETS ET PROGRAMMES

ANNEXE 1.1 : NOUVEAUX OUVRAGES PAR SOURCE DE FINANCEMENT – DNH

PROJET	Zone Intervention	TYE OUVRAGE								Total EPEM
		AEP	AES	BF	BP/BA	PMH	PC	PM	SHVA	
AEPA-GKS	Koulikoro		5		0	23				23
PADS HR	Koulikoro				0	21				21
	Sikasso				0	41				41
	Mopti				0	18				18
PAEPA-18 communes	Mopti				0		10			10
PHVPD II	Mopti		5	35	11					35
Prog Saoud-phase4	KAYES				0	14			3	20
Programme Saoudien de Forages	Bamako		9	9	0	6				15
TOTAL		0	19	44	11	123	10	0	3	183

ANNEXE 1.2 : REHABILITATIONS D'OUVRAGES PAR SOURCE DE FINANCEMENT – DNH

Projet	Zone Intervention	TYPE OUVRAGE							Total EPEM
		AEP	AES	BF	PM	PMH	P/PMH	SHVA	
PADS HR	Koulikoro					10			10
	Sikasso					8			8
TOTAL		0	0	0	0	18	0	0	18

ANNEXE 1.3 : NOUVEAUX OUVRAGES PAR SOURCE DE FINANCEMENT – AUTRES ACTEURS

PROJET	Zone Intervention	TYE OUVRAGE								Total EPEM
		AEP	AES	BF	BP/BA	PMH	PC	PM	SHVA	
ONG PROTOS	KAYES	1		7	0					7
ACF-Espagne	KAYES				0	2				2
ACTED	TOMBOUCTOU				0	4				4
AEPHA COMMUNE 3	Bamako				0	1				1
AEPHA COMMUNE 1	Bamako				0				2	4
AES Dianguinébouyou	Bamako		1	3	0					3
Alfarouk	Mopti				0	1				1
AMSS-AEN	TOMBOUCTOU				0			6		6
Andevour Mining Tabakoto	KAYES				0	4				4
ANICT	TOMBOUCTOU				0	5				5
APH	Mopti		1	5	0					5
APSM	SEGOU				0	1				1
Association DJIKO	Mopti				0	7				7
Association FIND THE CUR	KAYES				0	11				11
AUEP	KAYES				17					0,5
PHV-T	TOMBOUCTOU				0	11			8	27
Budget National	Sikasso				0				1	2
CICR	TOMBOUCTOU				0			2		2
CISV	Mopti				0	1				1

PROJET	Zone Intervention	TYE OUVRAGE								Total EPEM
		AEP	AES	BF	BP/BA	PMH	PC	PM	SHVA	
COLLECTIVITES	Sikasso		4	17	0					17
	KAYES				0	2				2
Coopération Décentralisée	Mopti		2	5	0	1				6
Coopération Suisse	Mopti		1	11	0					11
CROIX ROUGE MALIENNE	SEGOU				0	20				20
CRS	SEGOU	2		12	0					12
Dubai CARE	Mopti				0	9				9
EDUCATION	KAYES				0				1	2
Fonds-SOTELMA	Mopti				0				1	2
IDA	Sikasso		1	8	0					8
Initiative Villageoise	SEGOU	1		12	0					12
INVITA	Mopti		1	5	0					5
JICA-Agriculture	SEGOU				0	45		34		79
JICURA	Sikasso				0	1				1
MIGRANTS	KAYES	1		8	0					8
Mission Catholique Pel-Moudé	Mopti				0	1				1
MPDL	KAYES				0	4				4
NORDEV	TOMBOUCTOU				0	20				20
Office du Niger	SEGOU				0	6				6
OMVS	KAYES	1		4	10					4
ONG ACTED	Mopti				0	4				4
ONG CRS	Mopti		2	12	0					12
ONG SAVE	Sikasso		1	10	0					10
PADEC	KAYES				0	2				2
PEA MLI 017 PIC II	SEGOU	5		89	7					89
PLAN INTERNAT	KAYES				1					0
PRIVE	KAYES			3	0	1			2	8
Prog Saoud-phase4	KAYES				0	3				3
Prog. Eau & Assain. Bankass	Mopti				0	8				8
Proj. Rapatriés Régions Nord	Mopti				0	9				9
PROJET DEV. COMMUNAUTAIRE	KAYES				0	11				11
WORLD VISION	SEGOU				0	53				53
Protection des Eléphants	TOMBOUCTOU		2	3	0					3
RENFORCEMENT AEP	KAYES			2	0					2
TERRE DES HOMMES	SEGOU				0	6				6
UNICEF	Koulikoro				0	30			8	46
	Mopti				0	31			8	47
	Sikasso			4	0	23			5	37
WASH-UNICEF-FY14-CARE	Mopti				0	19				19
World Vision	KAYES				0	3				3
	Koulikoro				0	31				31
	Mopti		6	26	3	37				63
OFFICE MALIEN DE L'HABITAT	SEGOU				20					0,5
TOTAL		11	22	246	58	428	0	42	36	789

**ANNEXE 1.4 : REHABILITATIONS D'OUVRAGES PAR SOURCE DE FINANCEMENT –
AUTRES ACTEURS**

Projet	Zone Intervention	TYPE OUVRAGE							Total EPEM
		AEP	AES	BF	PM	PMH	P/PMH	SHVA	
ACF-Espagne	KAYES					4			4
ACTED	TOMBOUCTOU					1			1
AEPHA COMMUNE 3	Bamako					3			3
AEPHA COMMUNE 6	Bamako					1			1
AMSS-AEN	TOMBOUCTOU				3				3
AVSF-ADESAH	TOMBOUCTOU				4	9	1		14
CICR	TOMBOUCTOU		6	13	6	19			38
Coopération Suisse	Mopti		1						0
CROIX ROUGE MALIENNE	SEGOU					4			4
Handicap In	TOMBOUCTOU					18	14		32
Islamic Relief	TOMBOUCTOU					7			7
JICURA	Sikasso					4			4
ONG	Gao						3		3
ONG ACTED	Mopti					2			2
ONG SAVE	Sikasso					2			2
Privé	Sikasso					4			4
WORLD VISION	SEGOU					38			38
PU-UNICEF	TOMBOUCTOU					197			197
SEMOS SA	KAYES					2			2
SOL.INT	Kidal				11	2			13
UNICEF	Kidal	1	2					1	2
	Mopti					10			10
	Sikasso					4			4
Wash Tom_HI	TOMBOUCTOU				7	4			11
World Vision	KAYES					9			9
	Koulikoro					12			12
YATELA SA	KAYES					4			4
TOTAL		1	9	13	31	360	18	1	424

ANNEXE 2

**OUVRAGES EN COURS DE RÉALISATION AU 31.12.2014 –
PROJETS/PROGRAMMES DNH - ANNEXE 2.1**

Projet/programme	Zone d'Intervention	Nouveaux ouvrages						Total EPEM
		PMH	PC	SHVA	AES/AEP			
					Nbr	BF	BP	
AEPA-GKS	SEGOU	16						16
	KOULIKORO	11			6	30		30
PADS-PROSEA	MOPTI	9			2	10		19
	SIKASSO	1						1
	KOULIKORO	54						54
PACTEA 2	TOMBOUCTOU				2	10		10
PROGRAMME D'URGENCE 14 AEP	SEGOU				15	150		150
TOTAL		91	0	0	25	200		291

ANNEXE 2.2

OUVRAGES EN COURS DE REALISATION AU 31/12/2014 – AUTRES ACTEURS

Projet/programme	Zone d'Intervention	Nouveaux ouvrages						Total EPEM
		PMH	PC	SHVA	AES/AEP			
					Nbr	BF	BP	
ALPHALOG	SEGOU	6						6
ANICT	TOMBOUCTOU	2						2
PHV-T	TOMBOUCTOU	1			4	20		21
CRM	SEGOU				12	60		60
CICR	TOMBOUCTOU	1						1
NORDEV	TOMBOUCTOU	4						4
ONG	GAO	1			1	5		6
PADEC	KAYES	6						6
Projet Route Bandiagara - Koubewel Koundia	MOPTI	2						2
UNICEF	KOULIKORO	3						3
	MOPTI	6						6
	SIKASSO	1						1
WASH-UNICEF-FY14-CARE	MOPTI	4						4
World Vision	MOPTI	1						1
PROJET DE BIENFAISANCE	KAYES			2				4
SOMILO SA	KAYES				3	15		15
TOTAL		38	0	2	20	100	0	142

ANNEXE 3 : DETAILS BUDGETAIRES DU PROGRAMME 2014 DE LA DNH

Code Projet	Liste des services et projets	Financement intérieur				Financement extérieur	Total général(1+2)	
			Personnel 61	Fonctionnement (3 62)	Invest. et fonct. lié a l'invest. (5 23, 5 62)	Total 1		Invest. et fonct. lié a l'invest. (5 23, 5 62)
	DNH	Dotation	586 954 000	100 799 000		687 753 000		687 753 000
		Réalisation	586 954 000	100 799 000		687 753 000		687 753 000
		Tx d'exécution	100%	100%		100%		100%
1664	Entretien chenal navigable fleuve Niger	Dotation			47 844 000	47 844 000		47 844 000
		Réalisation			47 843 425	47 843 425		47 843 425
		Tx d'exécution			100%	100%		100%
1915	Renforcement DRHE/DNH domaine ressource en eau	Dotation			26 922 000	26 922 000		26 922 000
		Réalisation			26 922 000	26 922 000		26 922 000
		Tx d'exécution			100%	100%		100%
2130	Programme d'urgence AEP en milieu rural	Dotation			20 768 000	20 768 000		20 768 000
		Réalisation			20 768 000	20 768 000		20 768 000
		Tx d'exécution			100%	100%		100%
2131	Construction des nouveaux locaux DNH	Dotation			1 622 000	1 622 000		1 622 000
		Réalisation			1 621 910	1 621 910		1 621 910
		Tx d'exécution			100%	100%		100%
2223	Hydraulique villageoise et plateau Dogon	Dotation			2 462 000	2 462 000	600 000 000	602 462 000
		Réalisation			2 461 576	2 461 576	478 000 000	480 461 576
		Tx d'exécution			100%	100%	80%	80%

Code Projet	Liste des services et projets	Financement intérieur				Financement extérieur	Total général(1+2)	
			Personnel 61	Fonctionnement (3 62)	Invest. et fonct. lié a l'invest. (5 23, 5 62)	Total 1		Invest. et fonct. lié a l'invest. (5 23, 5 62)
2333	Projet AEPA 18 Communes Mopti	Dotation			17 230 000	17 230 000	1 450 000 000	1 467 230 000
		Réalisation			17 229 910	17 229 910	782 000 000	799 229 910
		Tx d'exécution			100%	100%	54%	54%
2413	Programme AEPA dans les régions Gao Koulikoro et Ségou	Dotation			18 259 000	18 259 000	8 500 000 000	8 518 259 000
		Réalisation			18 259 000	18 259 000	2 500 000 000	2 518 259 000
		Tx d'exécution			100%	100%	29%	30%
2527	Programme Saoudien forages et dev. Rural - phase 4	Dotation			90 000 000	90 000 000	500 000 000	590 000 000
		Réalisation			90 000 000	90 000 000	500 000 000	590 000 000
		Tx d'exécution			100%	100%	100%	100%
2530	Mise en œuvre du PAGIRE	Dotation			8 412 000	8 412 000	447 645 335	456 057 335
		Réalisation			8 412 000	8 412 000	342 363 000	350 775 000
		Tx d'exécution			100%	100%	76%	77%
2575	Projet AEPA à Bamako-Kabala	Dotation			14 868 000	14 868 000	7 000 000 000	7 014 868 000
		Réalisation			14 864 250	14 864 250	194 696 114	209 560 364
		Tx d'exécution			100%	100%	3%	3%
2577	PMRE en 1ere 2ème 5ème et 6ème Régions- KWF	Dotation			1 186 000	1 186 000	6 000 000 000	6 001 186 000
		Réalisation			1 186 000	1 186 000	300 000 000	301 186 000
		Tx d'exécution			100%	100%	5%	5%
2578	Projet Caractérisation et cartographie des ressources en eau	Dotation			14 615 000	14 615 000		14 615 000
		Réalisation			14 615 000	14 615 000		14 615 000
		Tx d'exécution			100%	100%		100%
2581	PADS PROSEA	Dotation					8 886 000 000	8 886 000 000
		Réalisation					232 560 862	232 560 862
		Tx d'exécution					3%	3%
2653	Projet de protection des berges du fleuve niger-Phase 1 Kfw	Dotation					517 000 000	517 000 000
		Réalisation					290 000 000	290 000 000
		Tx d'exécution					56%	56%
2654	Station compacte Kalabancoro	Dotation			77 656 000	77 656 000	1 500 000 000	1 577 656 000
		Réalisation			77 656 000	77 656 000	1 330 000 000	1 407 656 000
		Tx d'exécution			100%	100%	89%	89%
2655	Station compacte Missabougou	Dotation			12 308 000	12 308 000		12 308 000
		Réalisation			12 307 289	12 307 289		12 307 289
		Tx d'exécution			100%	100%		100%
2741	PACTEA2	Dotation			73 000 000	73 000 000	580 000 000	653 000 000
		Réalisation			48 000 000	48 000 000	580 000 000	628 000 000
		Tx d'exécution			66%	66%	100%	96%
2742	Rehabilitation centres secondaires	Dotation			14 615 000	14 615 000		14 615 000
		Réalisation			14 614 060	14 614 060		14 614 060
		Tx d'exécution			100%	100%		100%
Total		Dotation	586954000	100799000	441767000	1129520000	35980645335	37110165335
		Réalisation	586954000	100799000	416760420	1104513420	7529619976	8634133396
		Tx d'exécution	100,00%	100,00%	94,34%	97,79%	20,93%	23,27%

NB :

Source: Financement intérieur Dotation Crédit notifiés (PRED)
Réalisation PRED

Financement extérieur

Dotation

Budget voté de l'Etat

Réalisation

Renseignement des projets

ANNEXE 4

ECLATEMENT DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT DES DRH 2014

Régions			
Code Economique	Libellé	Crédits notifiés	Crédits liquidés
3-241-10	Mobilier et équipement de bureau	7 450 000	6 687 180
3-621-10	Dépense matériel de fonctionnement des services	14 214 000	11 970 691
3-621-15	Fournitures techniques	15 336 000	11 981 762
3-621-40	Carburants et lubrifiants	19 307 000	17 363 215
3-622-10	Entretien matériel de bureau	5 164 000	4 631 962
3-622-11	Entretien du matériel technique	3 490 000	2 751 094
3-622-12	Entretien matériel informatique	4 407 000	3 973 256
3-622-20	Entretien véhicule, réparation	19 143 000	17 558 823
3-628-10	Indemnités de déplacement	17 466 000	15 085 557
3-628-20	Frais de transport	8 590 000	8 223 678
Total		114 567 000	100 227 218

NB :

Des crédits notifiés d'un montant de 17 000 000 FCFA respectivement aux DRH-Gao (4 882 277 FCFA), Kidal (7 150 585 FCFA), Mopti (3 887 793 FCFA), Tombouctou (1 076 423 FCFA) n'ont pas été liquidés en 2014. Ces montants n'ont donc pas été consommés et ainsi répartis : dépense matériel de fonctionnement des services (2 243 309 FCFA), fournitures techniques (3 354 238 FCFA), Carburants et lubrifiants (1 943 785 FCFA), Entretien véhicule & réparation (1 584 177 FCFA), Indemnités de déplacement (2 380 443 FCFA).